

Assemblée Générale relative à l'enseignement



Office public de
la langue basque

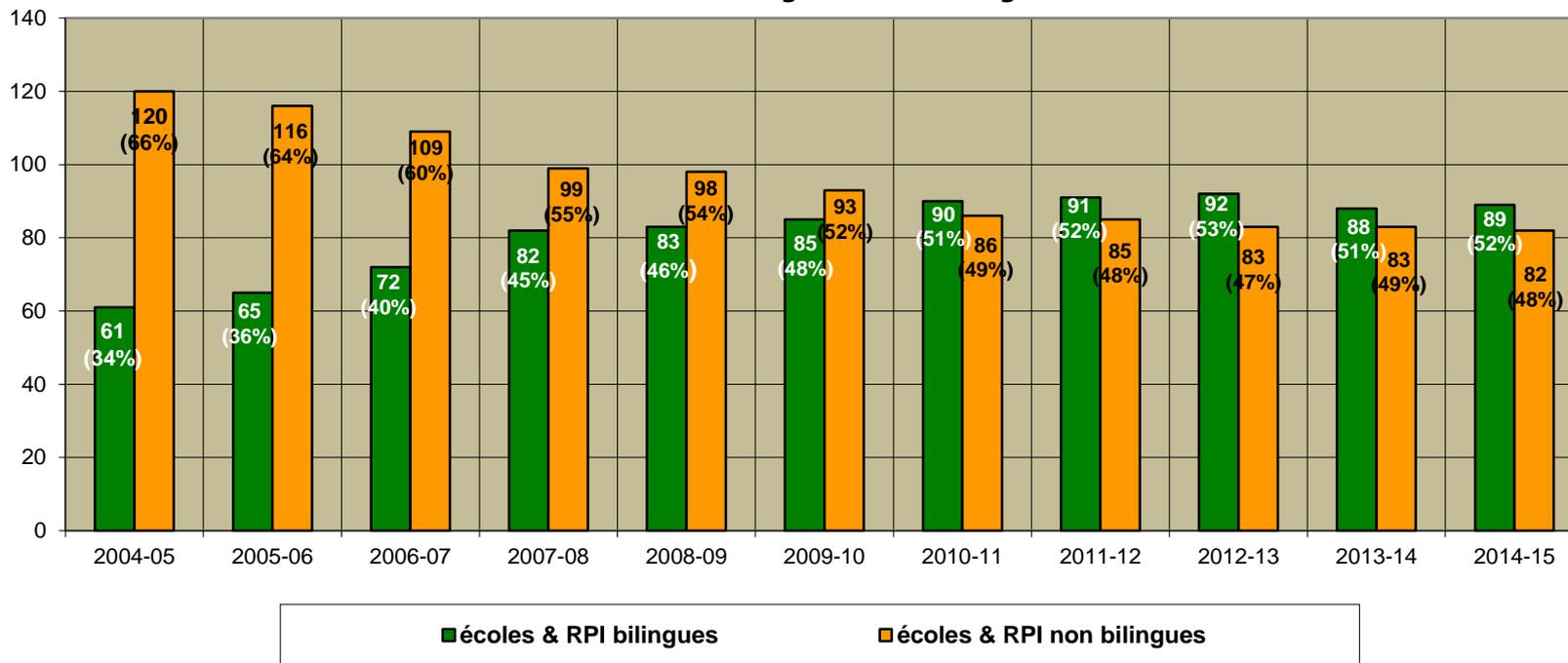
19 septembre 2014

Volet 1: le développement quantitatif de l'offre d'enseignement du basque et en basque

- ↳ Adopté en décembre 2005
- ↳ Propose une programmation pluriannuelle de développement de l'offre d'enseignement du basque et en basque
- ↳ S'inscrit dans une logique de politique de l'offre dans le respect de 3 principes directeurs :
 - Assurer une couverture territoriale cohérente (offre accessible sur tout le territoire dans les 3 filières)
 - Garantir une continuité d'enseignement entre les différents niveaux de scolarisation de la maternelle au lycée, sur l'ensemble des secteurs géographiques
 - Veiller à la libre adhésion des familles

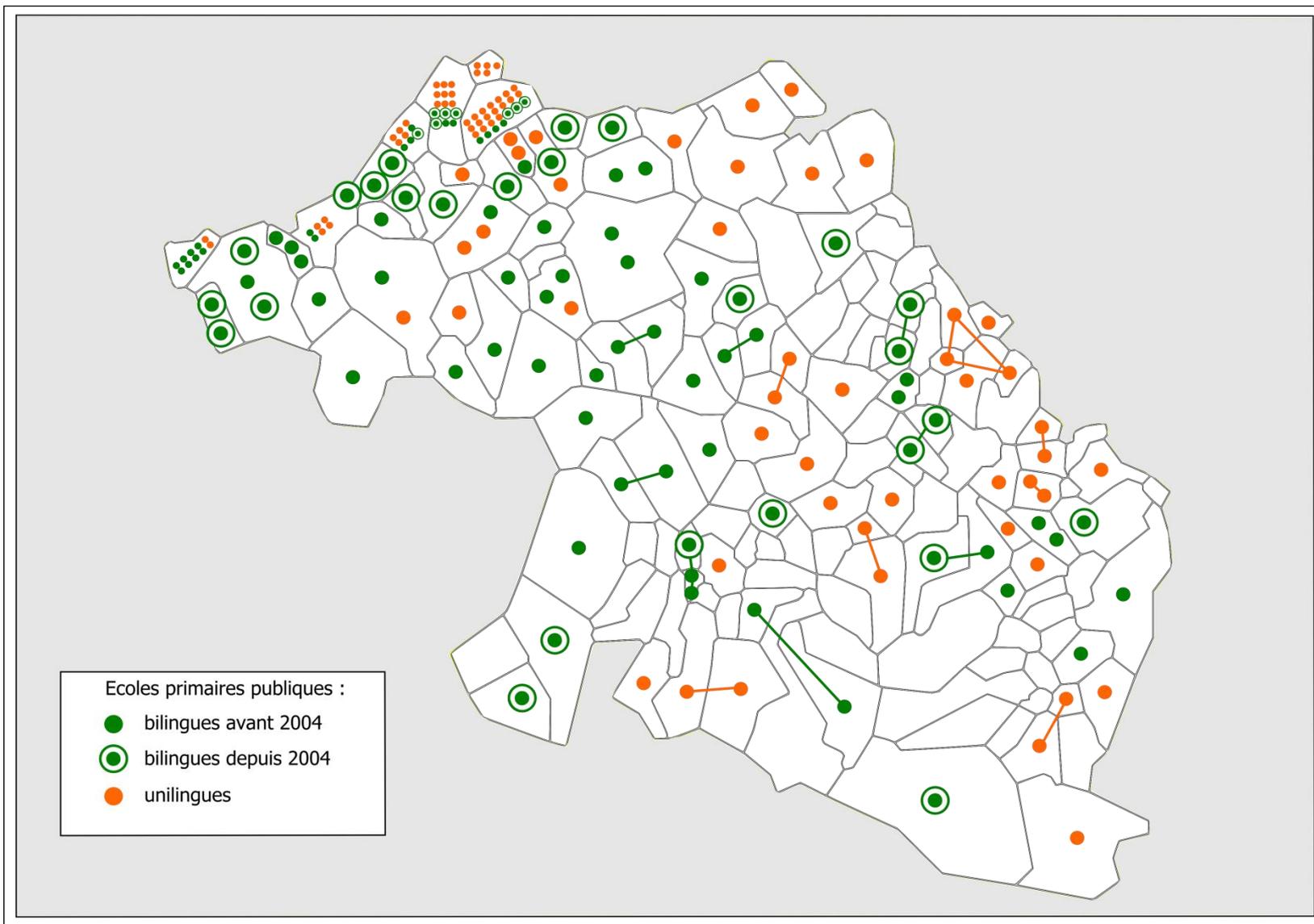
Le développement de l'offre d'enseignement en basque Enseignement public de 1^{er} degré

Evolution de la répartition des établissements scolaires du 1er degré de l'enseignement public
entre bilingues et non bilingues

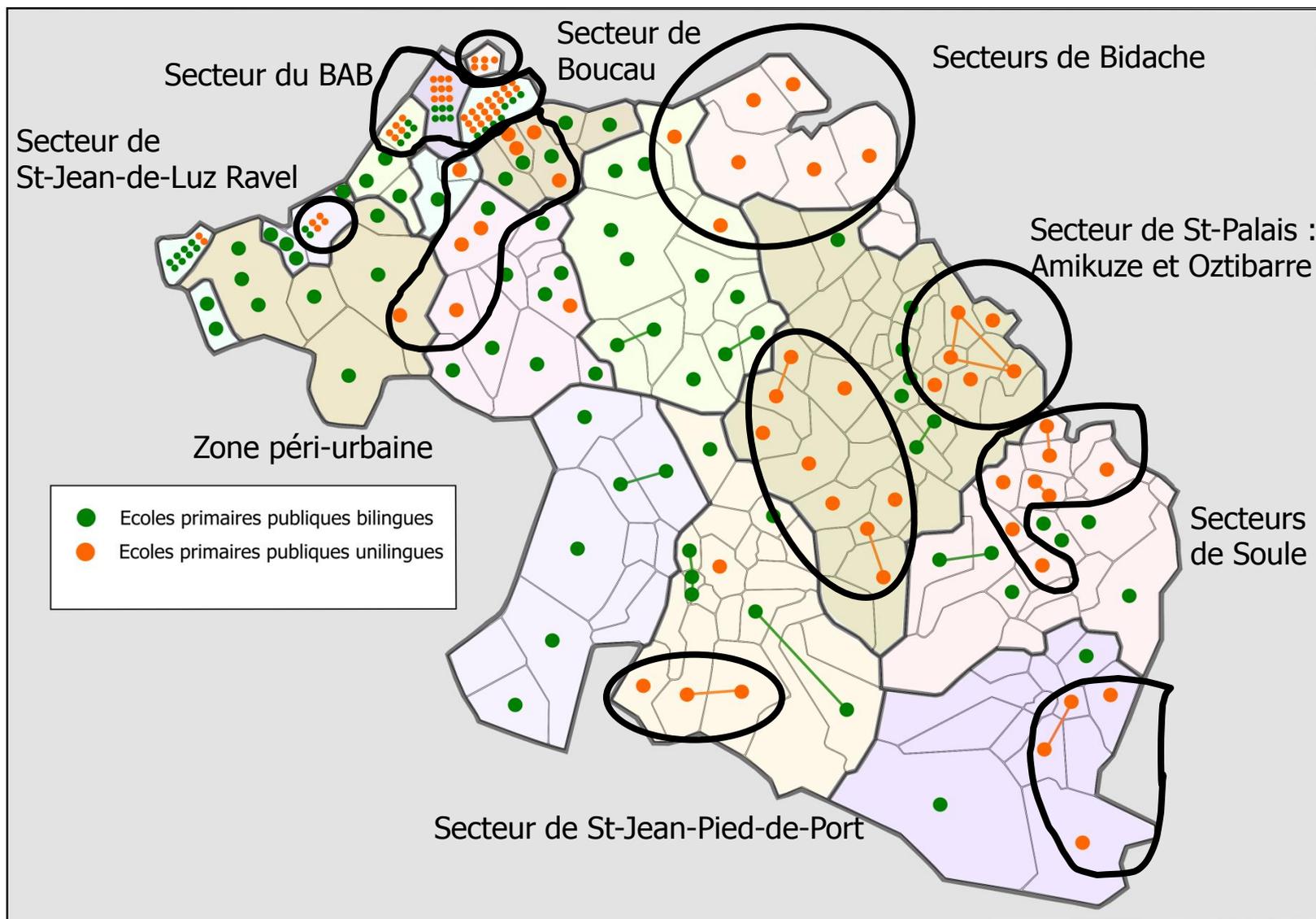


- 32 ouvertures de sections bilingues dans l'enseignement public :
 - 26 ouvertures sur nouveaux sites
 - 6 ouvertures pour continuité en élémentaire
- une proportion d'écoles et RPI publics proposant un enseignement bilingue passant de 34% à 52%

La couverture territoriale dans l'enseignement public de 1er degré en 2014

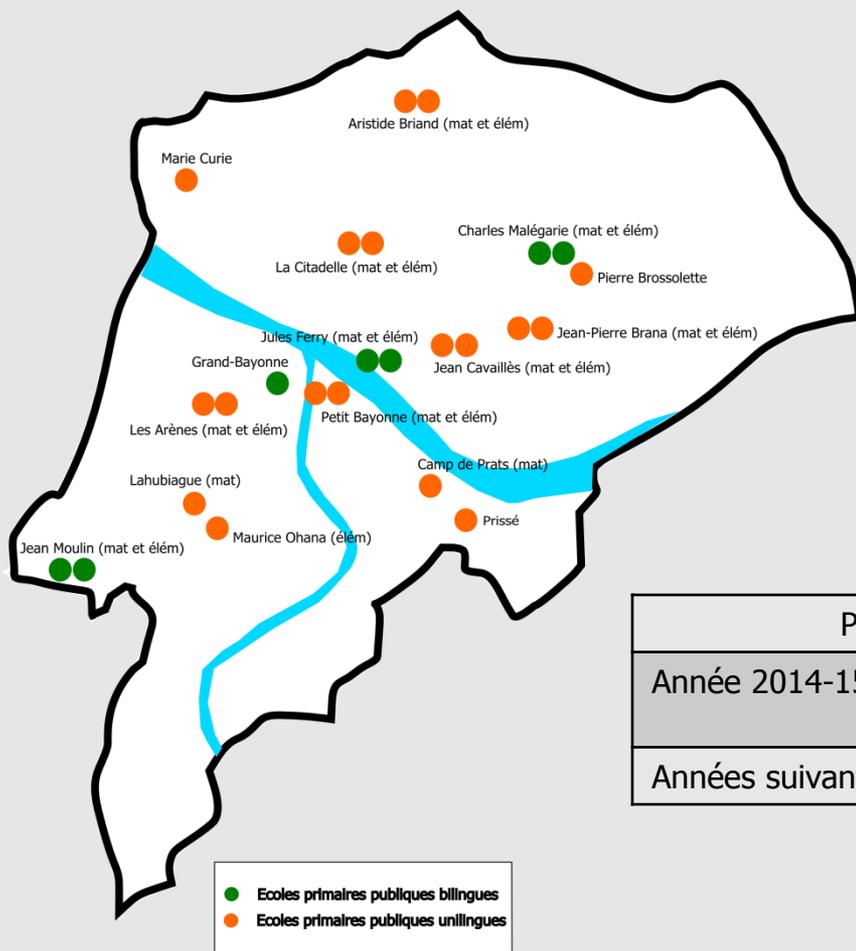


Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser



Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Bayonne



Elèves bilingues	299
Elèves unilingues	2176
% élèves bilingues	12,08%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	64,24%

Proposition pour étude de faisabilité	
Année 2014-15	1 site rive droite 1 site rive gauche
Années suivantes	Bassussary (199 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Anglet



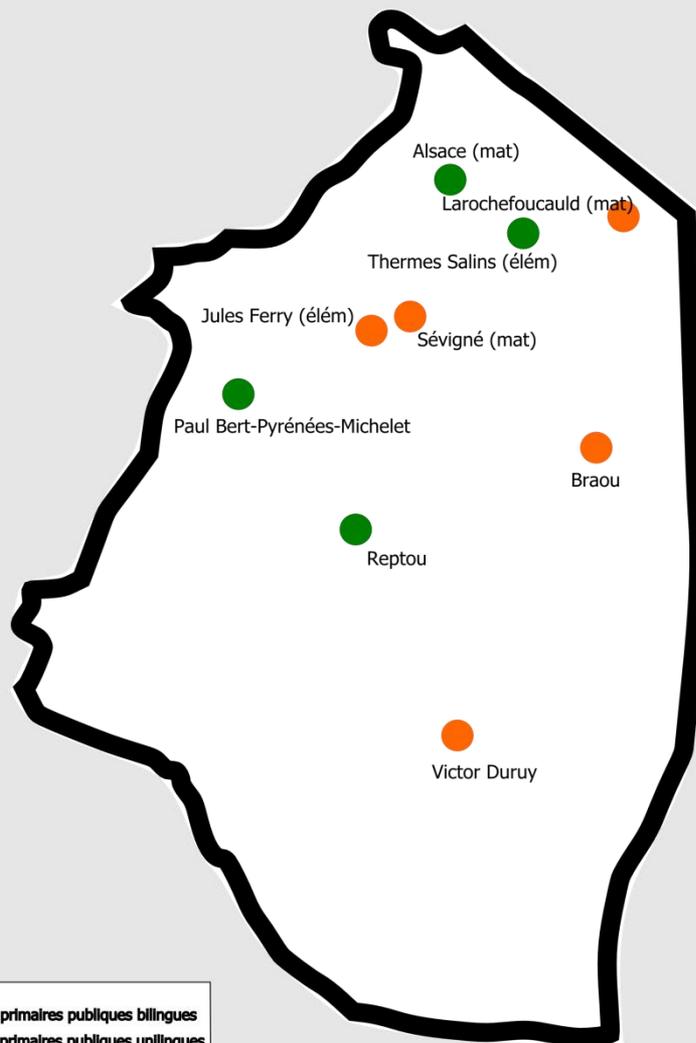
● Ecoles primaires publiques bilingues
● Ecoles primaires publiques unilingues

Elèves bilingues	270
Elèves unilingues	1792
% élèves bilingues	13,09%
% élèves n'ayant d'offre dans leur école	58,20%

Proposition pour étude de faisabilité	
Année 2014-15	1 site à déterminer

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Biarritz



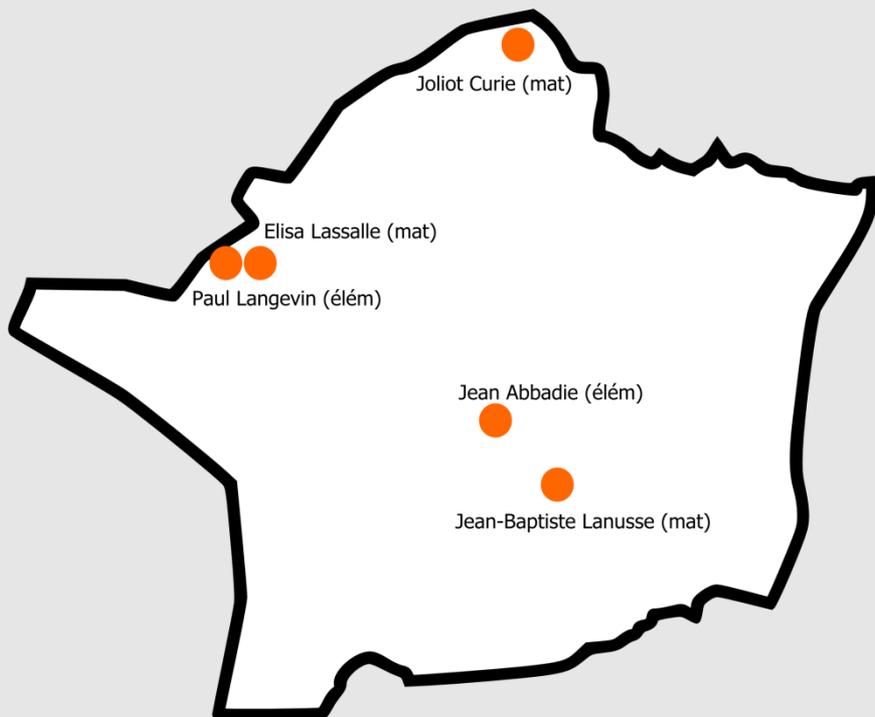
● Ecoles primaires publiques bilingues
● Ecoles primaires publiques unilingues

Elèves bilingues	163
Elèves unilingues	1105
% élèves bilingues	12,85%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	52,84%

Proposition pour étude de faisabilité	
Année 2014-15	1 site à déterminer parmi : Victor Duruy (289 élèves) Jules Ferry/Sévigné (208 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteur Boucau



● Ecoles primaires publiques unilingues

Elèves bilingues	0
Elèves unilingues	532
% élèves bilingues	0%
% élèves n'ayant pas accès à l'offre	100%

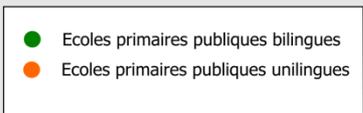
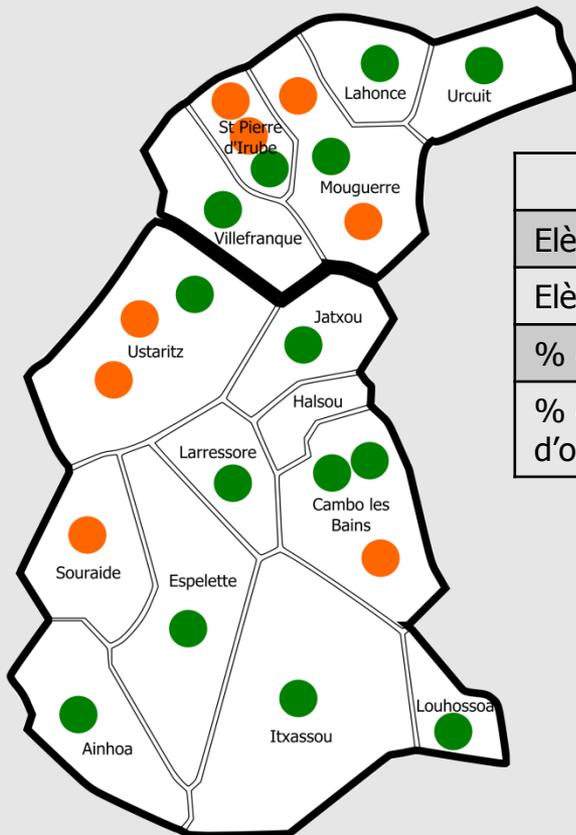
Proposition pour étude de faisabilité

Année 2014-15

1 ou plusieurs sites à déterminer

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteurs Saint-Pierre-d'Irube et Cambo-les-Bains



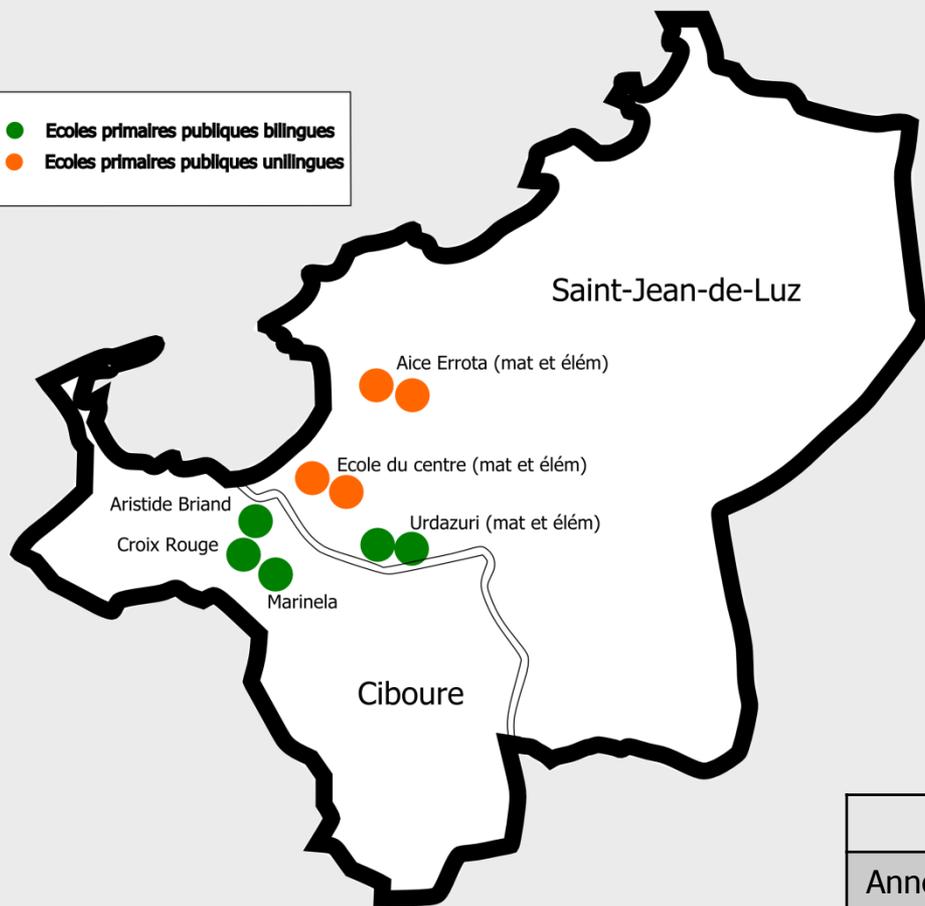
	St-Pierre-d'Irube	Cambo-les-Bains
Elèves bilingues	272	541
Elèves unilingues	887	655
% élèves bilingues	23,47%	45,23%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	26,14%	28,18%

Proposition pour étude de faisabilité	
Année 2014-15	Ustaritz Idekia (153 élèves) Ustaritz Hérauritz (97 élèves) Souraide (35 élèves)
Années suivantes	Saint-Pierre-d'Irube Ourouspoure (202 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteur Saint-Jean-de-Luz - Ravel

- Ecoles primaires publiques bilingues
- Ecoles primaires publiques unilingues

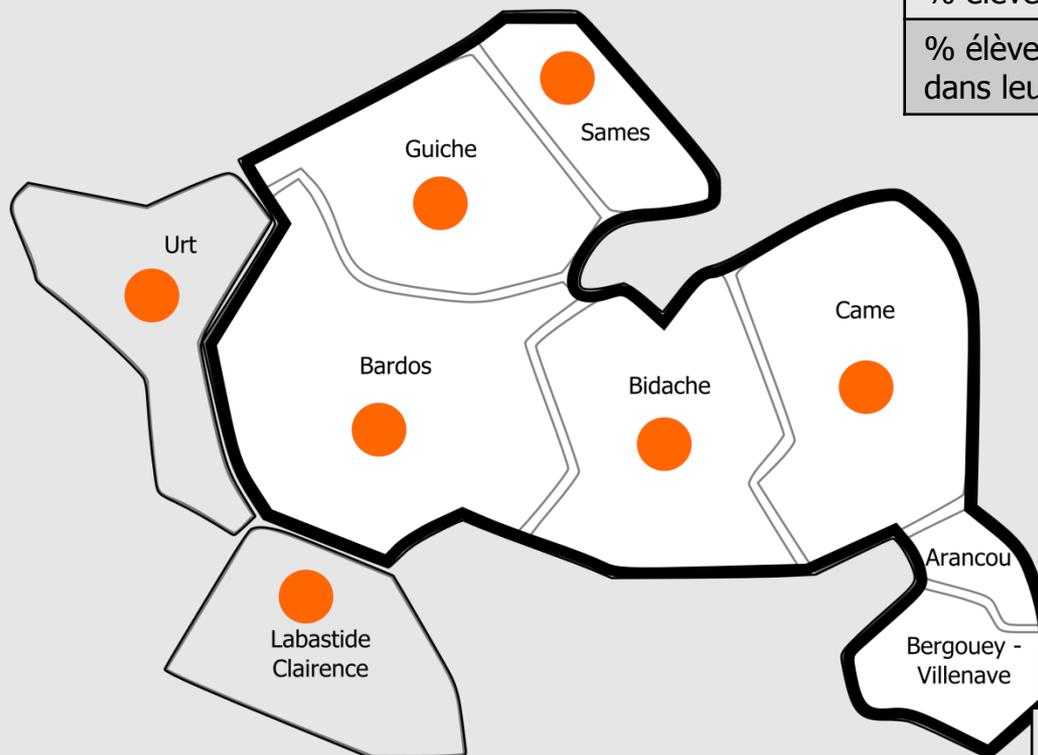


Elèves bilingues	277
Elèves unilingues	693
% élèves bilingues	28,56%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	47,32%

Proposition pour étude de faisabilité	
Année 2014-15	Ecole du centre (236 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteur Bidache



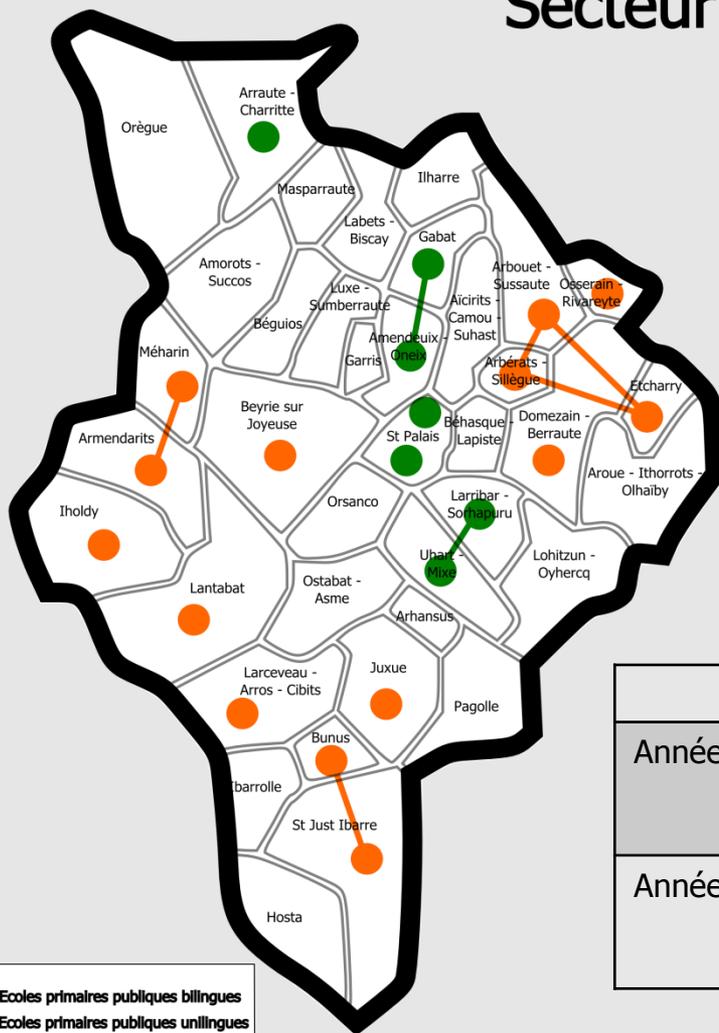
- Ecoles primaires publiques bilingues
- Ecoles primaires publiques unilingues

Elèves bilingues	0
Elèves unilingues	502
% élèves bilingues	0%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	100%

Proposition pour étude de faisabilité	
Année 2014-15	Bardos (112 élèves)
Années suivantes	Bidache (122 élèves) Urt (239 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteur Saint-Palais



● Ecoles primaires publiques bilingues
● Ecoles primaires publiques unilingues

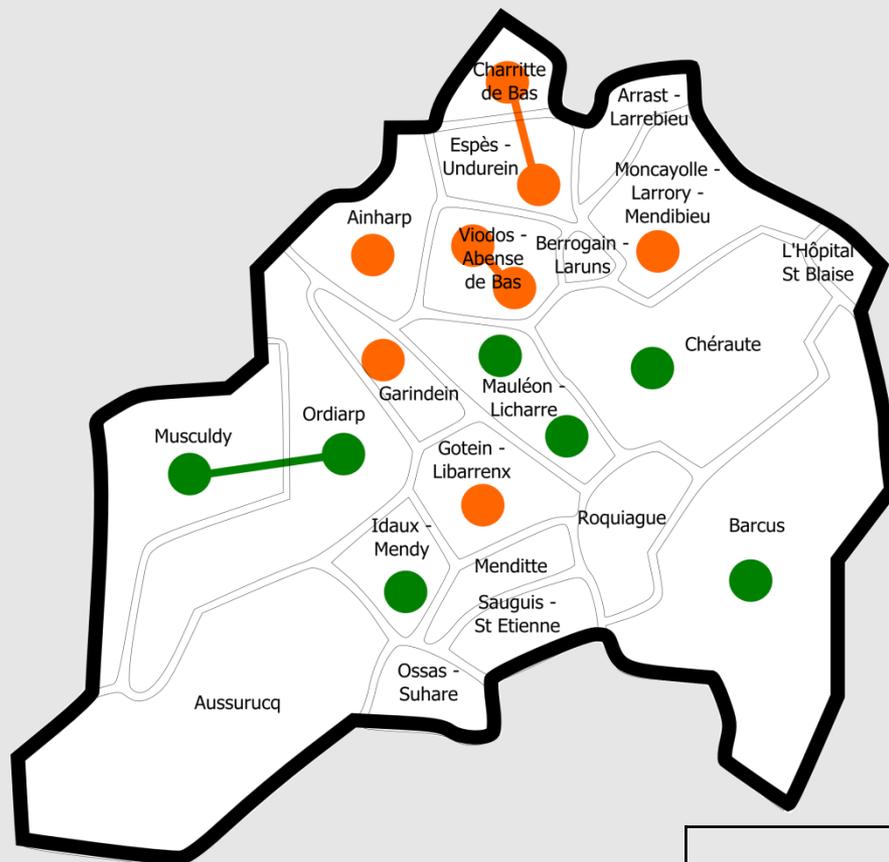
Elèves bilingues	246
Elèves unilingues	558
% élèves bilingues	30,60%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	47,76%

Proposition pour étude de faisabilité

Année 2014-15	Ensemble Larceveau, Juxue, RPI Bunus/St-Just-Ibarre (72 élèves) (projet de RPI sur site unique)
Années suivantes	RPI Arberats/Arbouet/Etcharry (59 élèves) RPI Armendarits/Méharin (69 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteur Mauléon



- Ecoles primaires publiques bilingues
- Ecoles primaires publiques unilingues

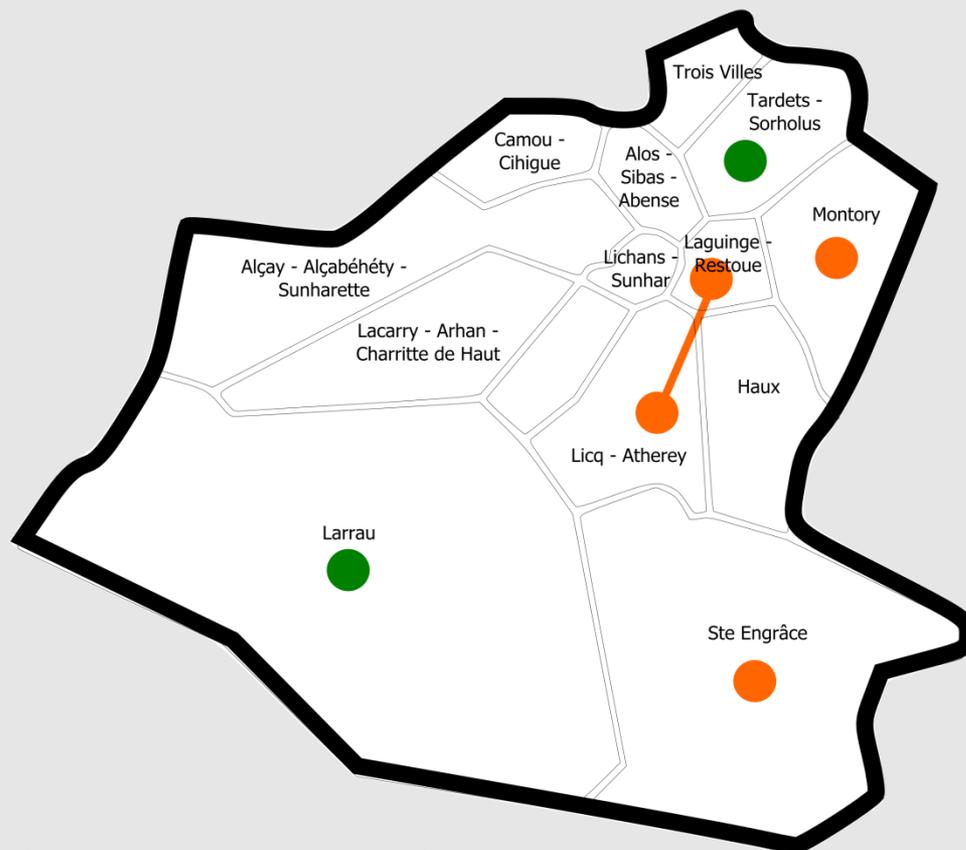
Elèves bilingues	243
Elèves unilingues	334
% élèves bilingues	42,11%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	41,25%

Proposition pour étude de faisabilité

Année 2014-15	RPI Espès/Charritte-de-Bas (46 élèves)
Années suivantes	RPI Viodos / Abense-de-Bas (67 élèves) Garindein (47 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser

Secteur Tardets



Elèves bilingues	37
Elèves unilingues	88
% élèves bilingues	29,60%
% élèves n'ayant pas d'offre dans leur école	58,40%

- Ecoles primaires publiques bilingues
- Ecoles primaires publiques unilingues

Proposition pour étude de faisabilité

Année 2014-15

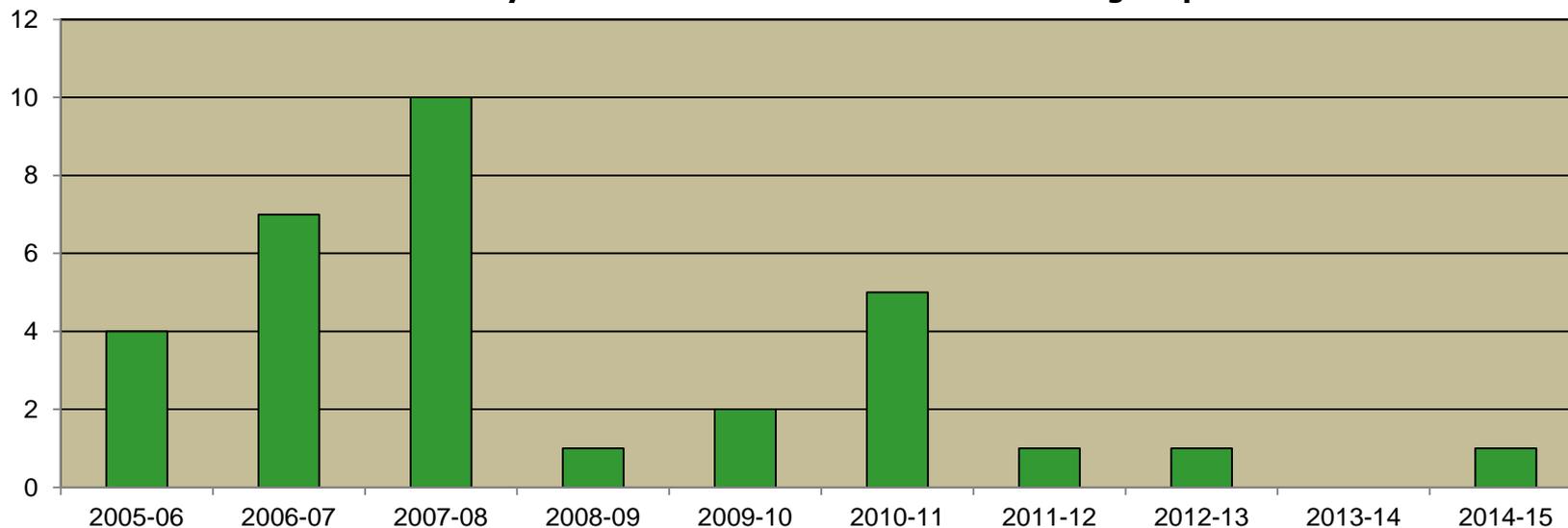
RPI Licq/Laguinge (27 élèves)

Les zones dont l'offre est à conforter/optimiser : proposition de programmation (à réactualiser chaque année)

Secteurs	Sites à travailler	Examen de faisabilité 2014-2015 : liste ouverte (liste finale selon contacts mairies)
Bayonne	Un site rive droite à déterminer Un site rive gauche à déterminer Bassussary	Un site à déterminer : volonté communale
Anglet	Un site à déterminer	Un site à déterminer
Biarritz	Un site à déterminer	Un site à déterminer
Boucau	Maternelle Joliot - Curie Maternelle Lassalle Maternelle Lanusse	Un ou plusieurs sites selon contact avec la mairie
Cambo-les-Bains	Ustaritz Idekia Ustaritz Herauritz Souraïde	Ustaritz Idekia : volonté communale Ustaritz Herauritz : volonté communale Souraïde : volonté communale
Saint Pierre-d'Irube	Saint-Pierre-d'Irube - Ourouspoure	
Saint Jean de Luz	Saint-Jean-de-Luz centre	Saint-Jean-de-Luz Centre
Bidache	Bardos Bidache	Bardos
Saint Palais	Ensemble Larceveau, Juxue, RPI Bunus - Saint-Just-Ibarre (projet de RPI sur site unique) RPI Arbérats - Arbouet - Etcharry RPI Armendarits - Méharin Iholdy	Ensemble Larceveau, Juxue, RPI Bunus - Saint-Just-Ibarre (projet de RPI sur site unique) : volontés communales
Mauléon	RPI Espès – Charrite-de-Bas RPI Viodos Garindein Gotein-Libarrenx	RPI Espès – Charrite-de-Bas : volontés communales
Tardets	RPI Licq - Laguinge	RPI Licq - Laguinge

Le développement de l'offre d'enseignement en basque Enseignement public de 1^{er} degré

Evolution du rythme d'ouverture de nouveaux sites bilingues publics



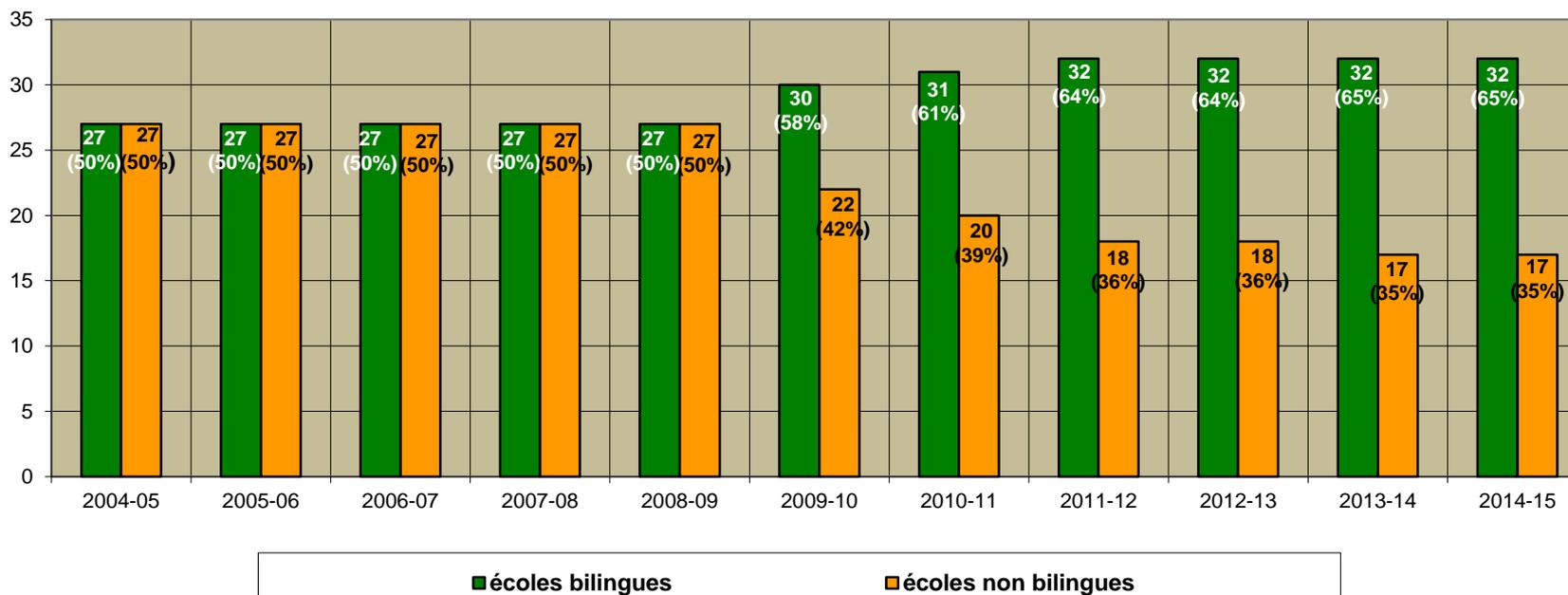
Depuis 2011, forte baisse des ouvertures de nouveaux sites bilingues dans l'enseignement public en lien principalement avec les suppressions de demi-postes de français ayant accompagné les ouvertures de sections bilingues en 2009 et 2010

Proposition :

Acter à nouveau la nécessité de ne pas accompagner les nouvelles ouvertures de suppressions de postes de français

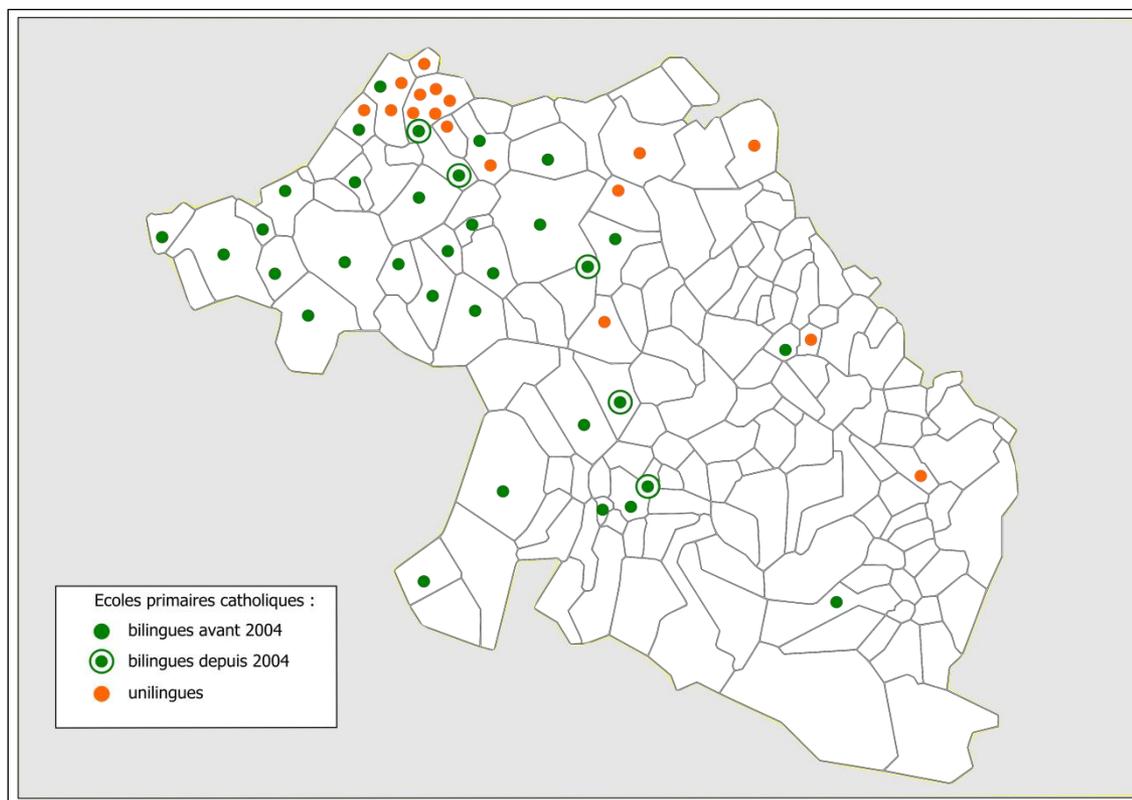
Le développement de l'offre d'enseignement en basque Enseignement catholique de 1^{er} degré

Evolution de la répartition des établissements scolaires du 1er degré de l'enseignement catholique entre bilingues et non bilingues



- 5 ouvertures de sections bilingues dans l'enseignement privé catholique
- une proportion d'écoles privées catholiques proposant un enseignement bilingue passant de 50% à 65%

La couverture territoriale dans l'enseignement catholique de 1^{er} degré en 2014

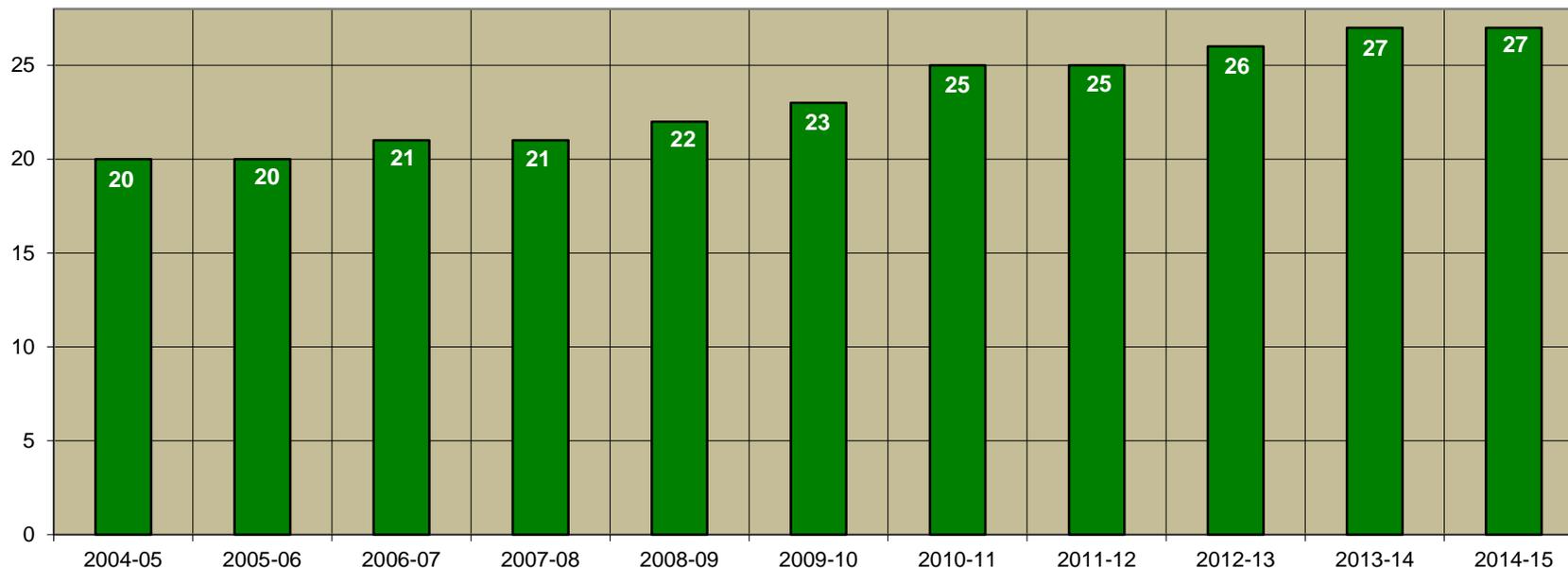


Propositions :

- Poursuite du travail partenarial avec la DDEC pour définition des sites à travailler et examens de faisabilité
- Base : proposition de conforter l'offre sur le BAB, le secteur de Bidache et Mauléon

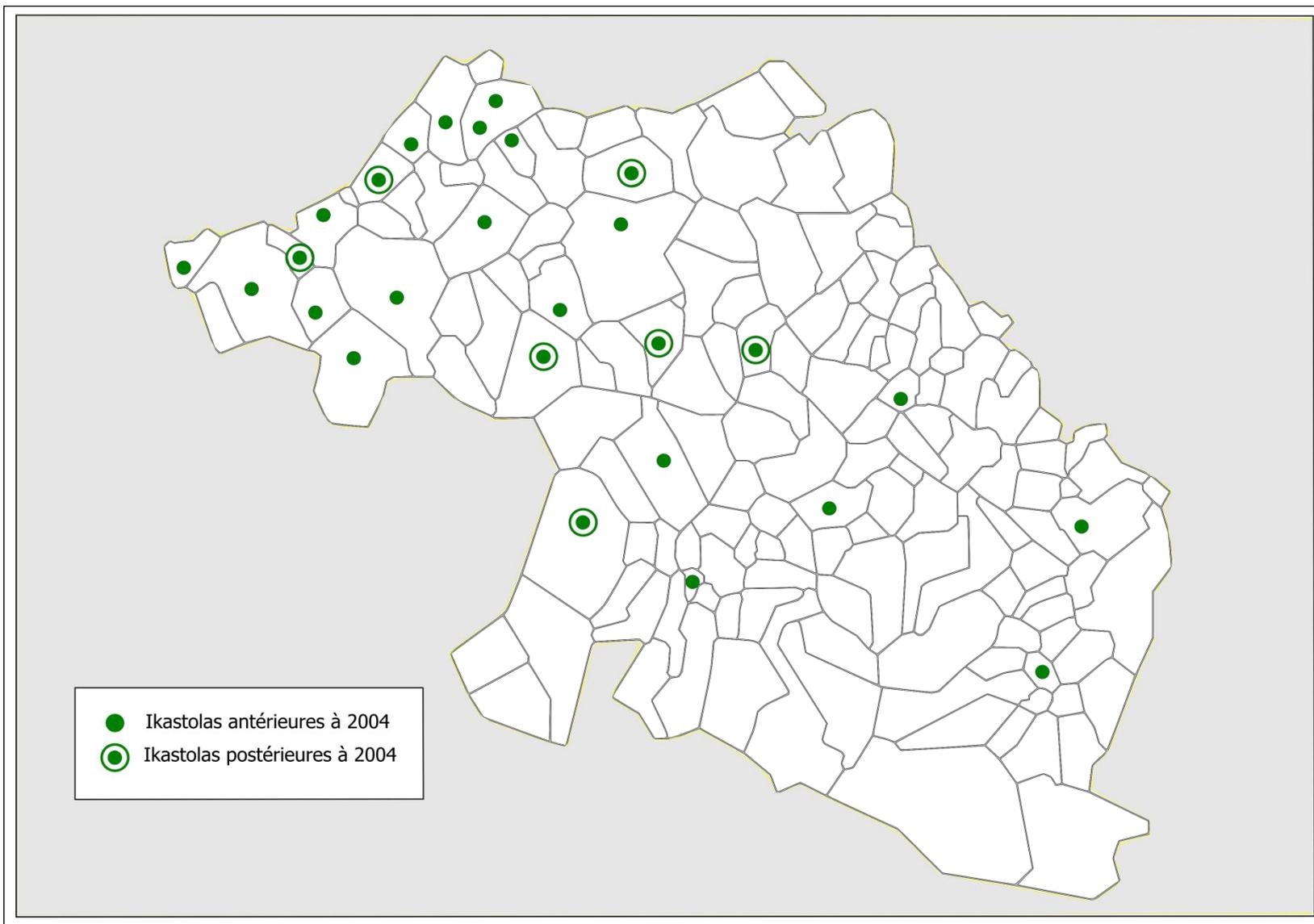
Le développement de l'offre d'enseignement immersif de 1^{er} degré de la fédération Seaska

Evolution du nombre d'établissements scolaires du 1er degré
de la fédération Seaska

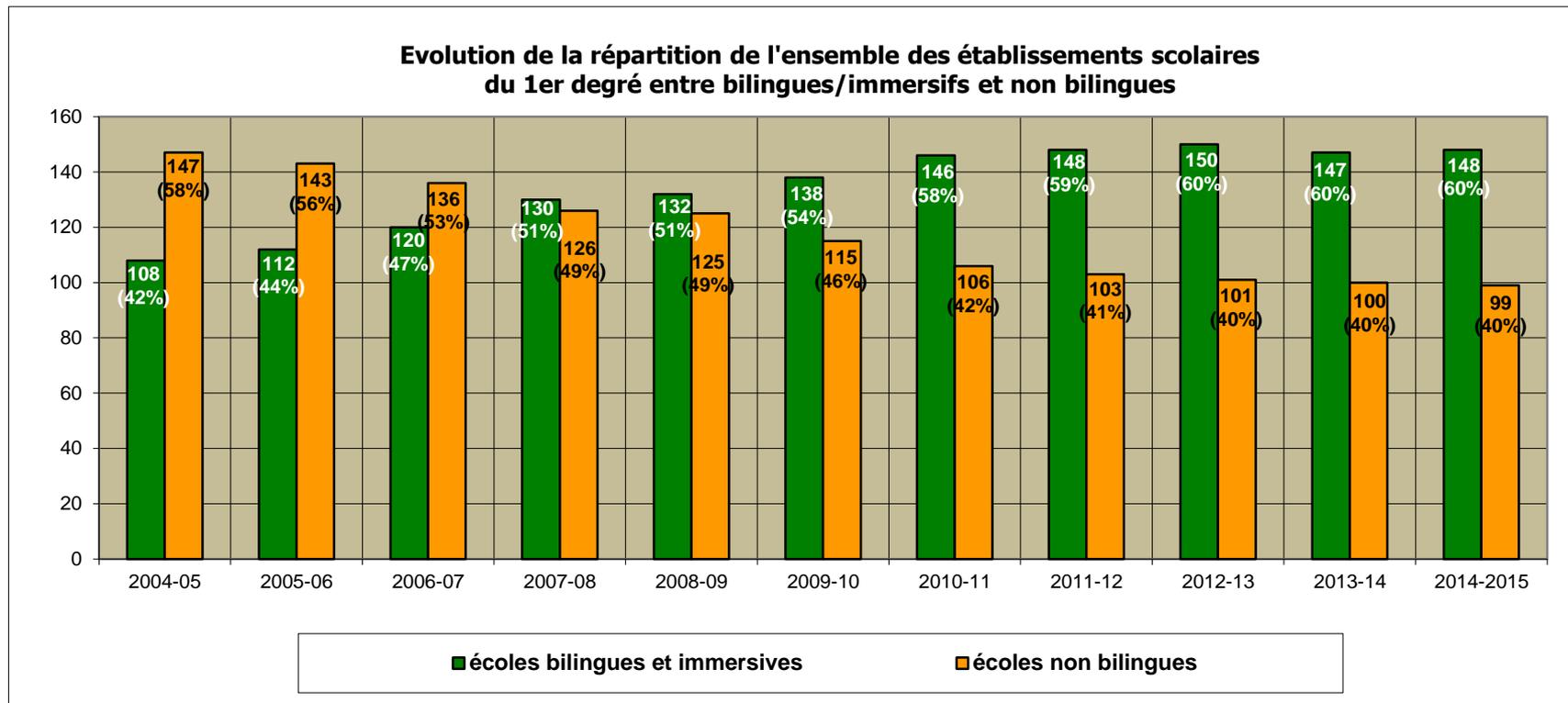


- 7 ouvertures d'ikastola
- A la rentrée 2014, 27 ikastola dont 4 avec un statut d'annexe

La couverture territoriale dans l'enseignement immersif de 1^{er} degré de la fédération Seaska en 2014

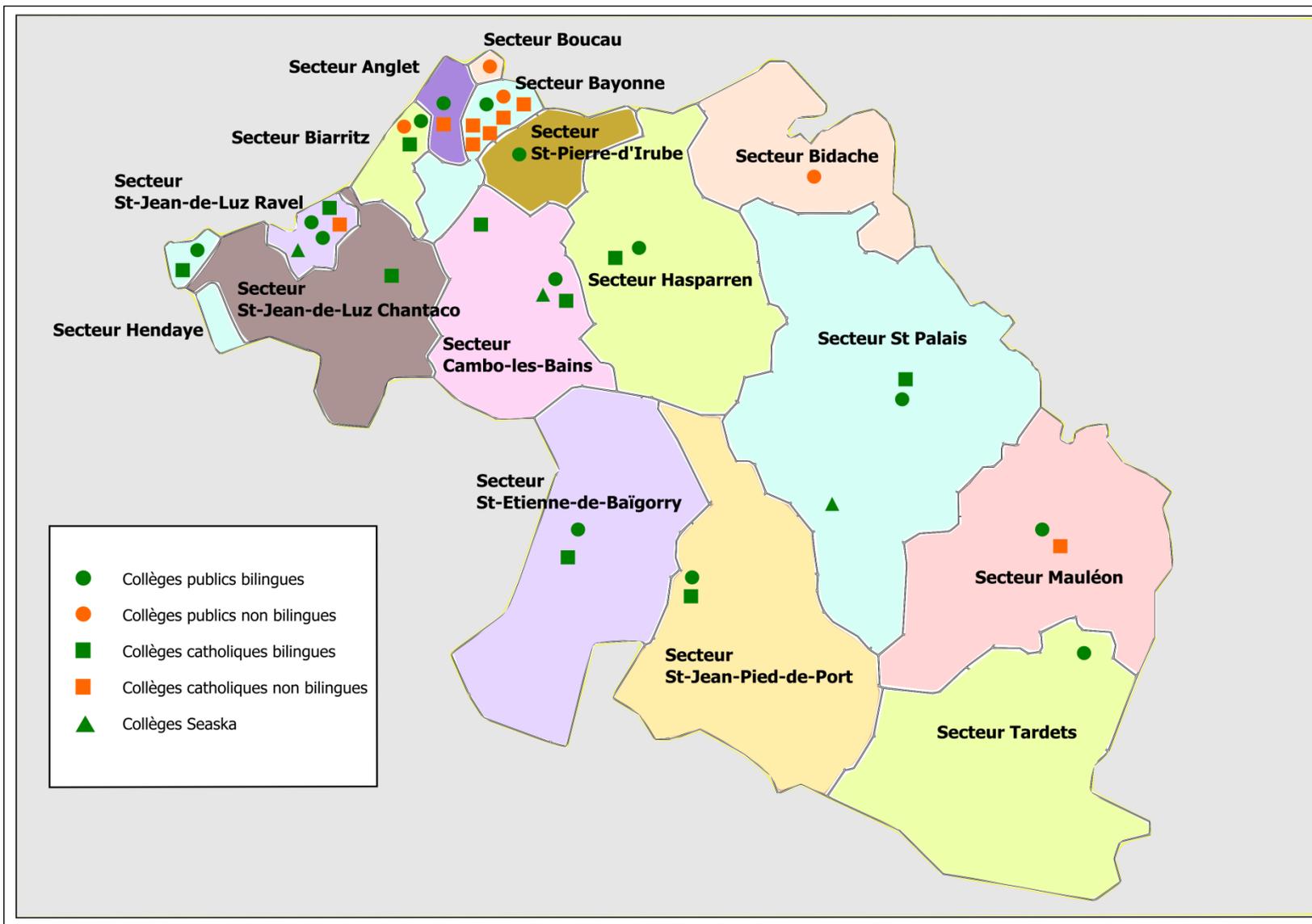


Le développement de l'offre d'enseignement en basque dans le 1^{er} degré toutes filières confondues



- En 10 rentrées scolaires, 44 ouvertures de sections bilingues dans le 1^{er} degré :
 - 32 ouvertures dans l'enseignement public, dont 6 pour continuité en élémentaire
 - 5 ouvertures dans l'enseignement catholique
 - 7 ouvertures dans l'enseignement par immersion de Seaska
- Une proportion d'établissements du 1^{er} degré proposant un enseignement bilingue passant de 42% à 60%

La couverture territoriale en collège dans les trois filières en 2014



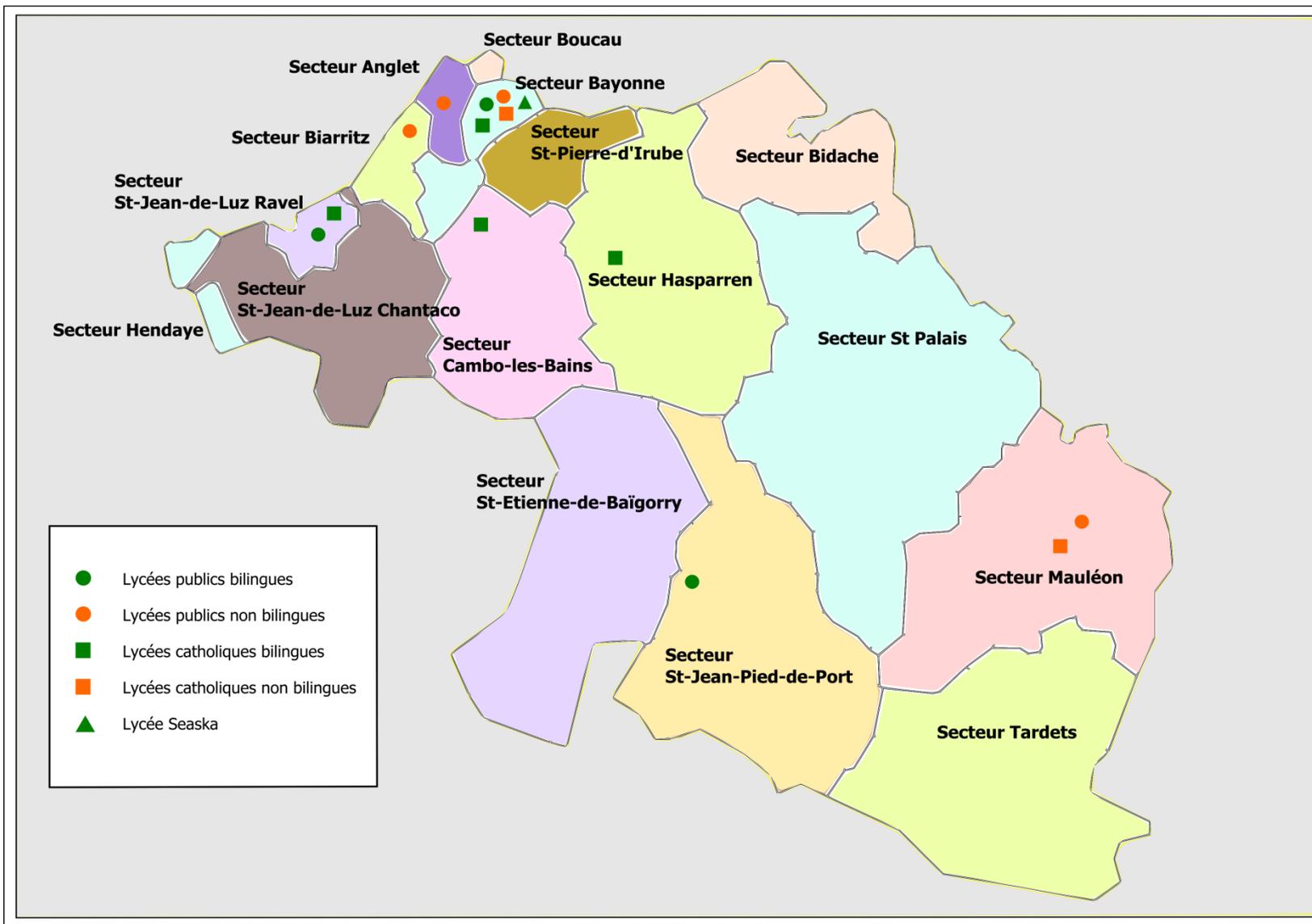
Le développement de l'offre d'enseignement en basque en collège toutes filières confondues

- 7 ouvertures de sections d'enseignement bilingue en collège depuis 2004 :
 - 5 dans l'enseignement public
 - 2 dans l'enseignement catholique

- 27 collèges sur 39 proposant un enseignement bilingue :
 - 14 dans l'enseignement public sur 18
 - 10 dans l'enseignement catholique sur 18
 - 3 dans la fédération Seaska

- Une continuité assurée sur tout le territoire

La couverture territoriale en lycée d'enseignement général dans les trois filières en 2014



L'offre d'enseignement en basque en lycée toutes filières confondues (enseignement général)

- 8 lycées bilingues sur 14
 - 3 dans l'enseignement public
 - 4 dans l'enseignement catholique
 - 1 dans l'enseignement immersif de la fédération Seaska

- Continuité quasiment assurée sur tout le territoire avec des difficultés dans trois situations :
 - par limitation du nombre d'élèves, la totalité des élèves souhaitant poursuivre en filière bilingue au lycée Maurice Ravel ne sont pas admis (lettre de motivation demandée aux élèves)
 - difficulté pour les élèves bilingues issus du collège Villa Fal de Biarritz d'intégrer le lycée René Cassin de Bayonne pour poursuivre en filière bilingue
 - pas de filière bilingue en lycée dans les secteurs de Soule

Proposition :

- Travailler à l'ouverture dès que possible d'une section bilingue au lycée André Malraux de Biarritz et au lycée du Pays de Soule de Chéraute.

L'enseignement technologique, professionnel et agricole

Constat :

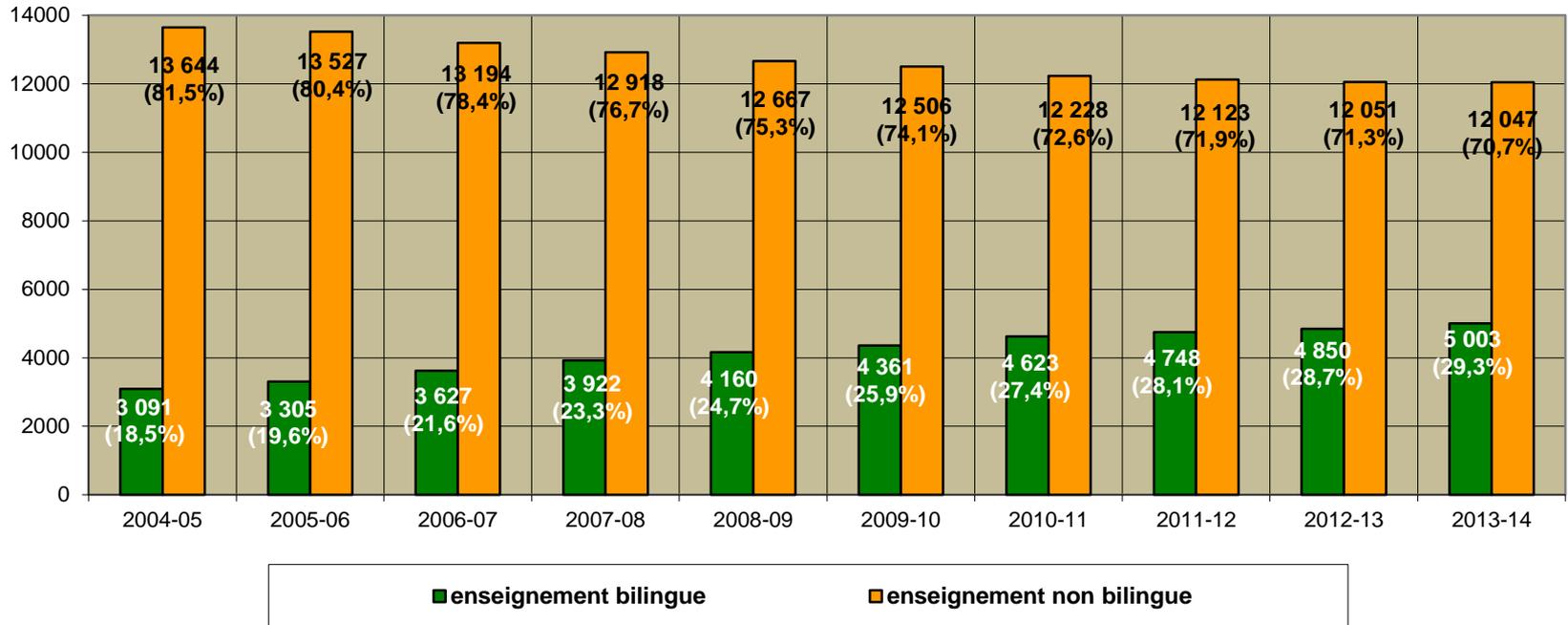
- Une amorce de développement de l'offre qui s'inscrit dans une logique de réponse aux besoins en professionnels bascophones identifiés dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique linguistique (petite enfance, services à la personne,...)
- Enseignement technologique :
 - seconde, première et terminale ST2S au lycée Saint Anne d'Anglet
- Enseignement professionnel :
 - Seconde, première et terminale du Bac ASSP au lycée Saint Joseph d'Ustaritz
 - Seconde, première et terminale du Bac Commerce et Vente
- Enseignement agricole :
 - seconde, première et terminale du Bac Service aux Personnes et aux Territoires au lycée professionnel agricole privé Frantsesenia
- 68 élèves scolarisés dans ces formations technologiques et professionnelles bilingues en 2013-14

Propositions :

- Examiner la faisabilité de l'ouverture d'une section bilingue au lycée Louis de Foix de Bayonne, ainsi que de formations bilingue au Greta (formation auxiliaire de puéricultrice notamment)
- Poursuivre l'examen de faisabilité de l'ouverture d'une section bilingue en ASSP au lycée Paul Bert de Bayonne

Evolution des effectifs du 1^{er} degré dans l'enseignement public

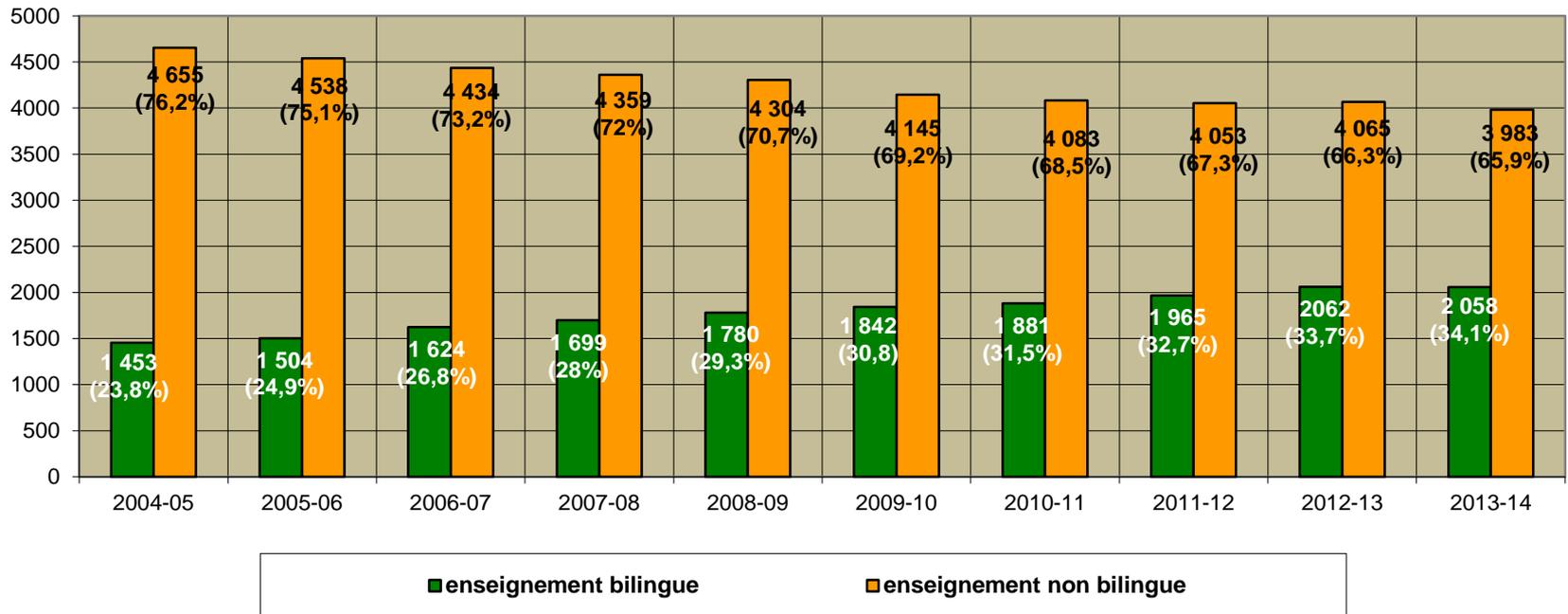
Evolution de la répartition des élèves du 1^{er} degré
de l'enseignement public selon l'enseignement suivi (hors TPS)



- A la rentrée 2013, pour la 1^{ère} fois, les effectifs suivant un enseignement bilingue passent la barre des 5 000 élèves et une majorité d'élèves suit un enseignement bilingue dans les écoles proposant cet enseignement
- En 9 ans, de 2004 à 2013, une augmentation de 61,9% des effectifs suivant un enseignement bilingue, une proportion passant de 18,5% à 29,3%

Evolution des effectifs du 1^{er} degré dans l'enseignement catholique

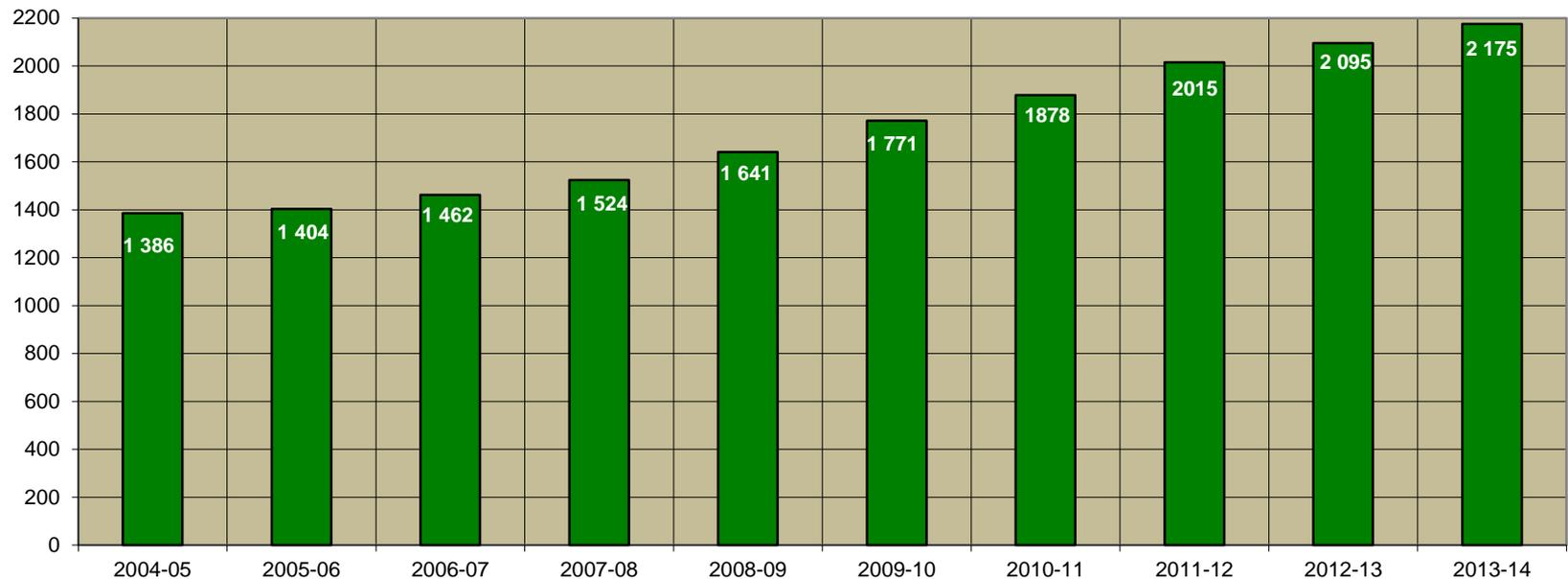
Evolution de la répartition des élèves du 1^{er} degré
de l'enseignement catholique selon l'enseignement suivi (hors TPS)



- En 9 ans, de 2004 à 2013, une augmentation de 38,5% des effectifs suivant un enseignement bilingue de 38,5%, une proportion passant de 23,8% à 34,1%

Evolution des effectifs du 1^{er} degré dans la fédération Seaska

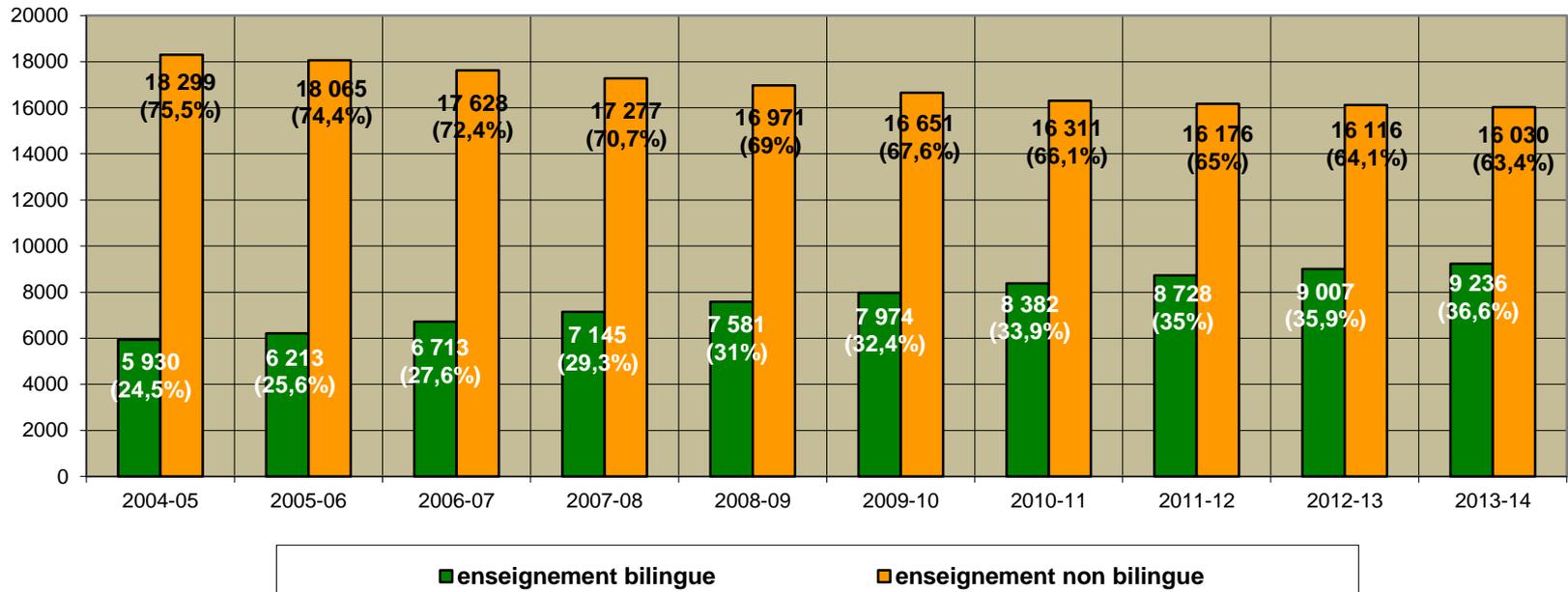
Evolution du nombre d'élèves scolarisés dans les établissements scolaires du 1er degré
de la fédération Seaska (hors TPS)



- En 9 ans, de 2004 à 2013, une augmentation de 56,9% des effectifs suivant un enseignement immersif dans les ikastola

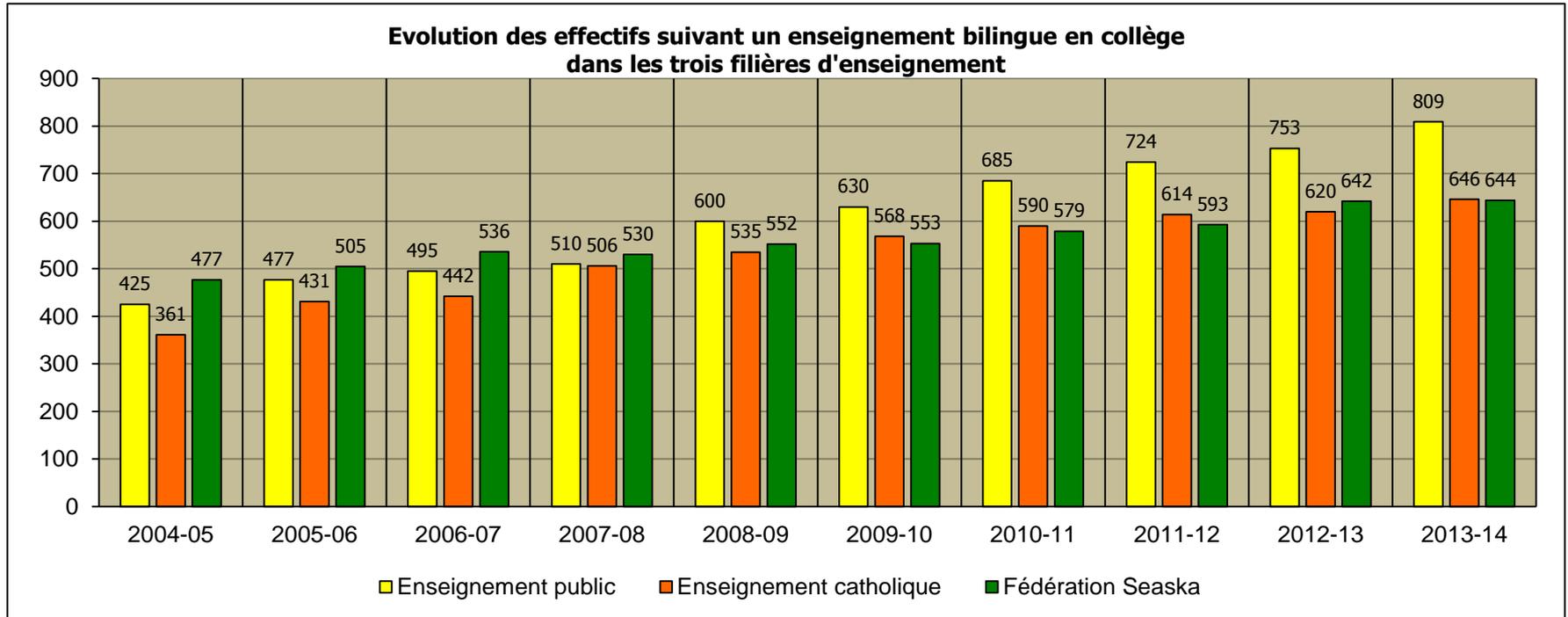
Evolution des effectifs du 1^{er} degré toutes filières confondues

Evolution de la répartition de l'ensemble des élèves du 1er degré
selon l'enseignement suivi



- Des effectifs scolarisés en bilingue ou immersif qui passent de 5 973 élèves en 2004 à 9 236 à la rentrée 2013, soit une augmentation de 54,9% en 9 ans
- Une proportion qui passe de 24,5% à 36,6%
- Une proportion d'élèves scolarisés en maternelle bilingue ou immersive passant de 30,4% à 43,6%.

Evolution des effectifs suivant un enseignement bilingue en collège dans les trois filières

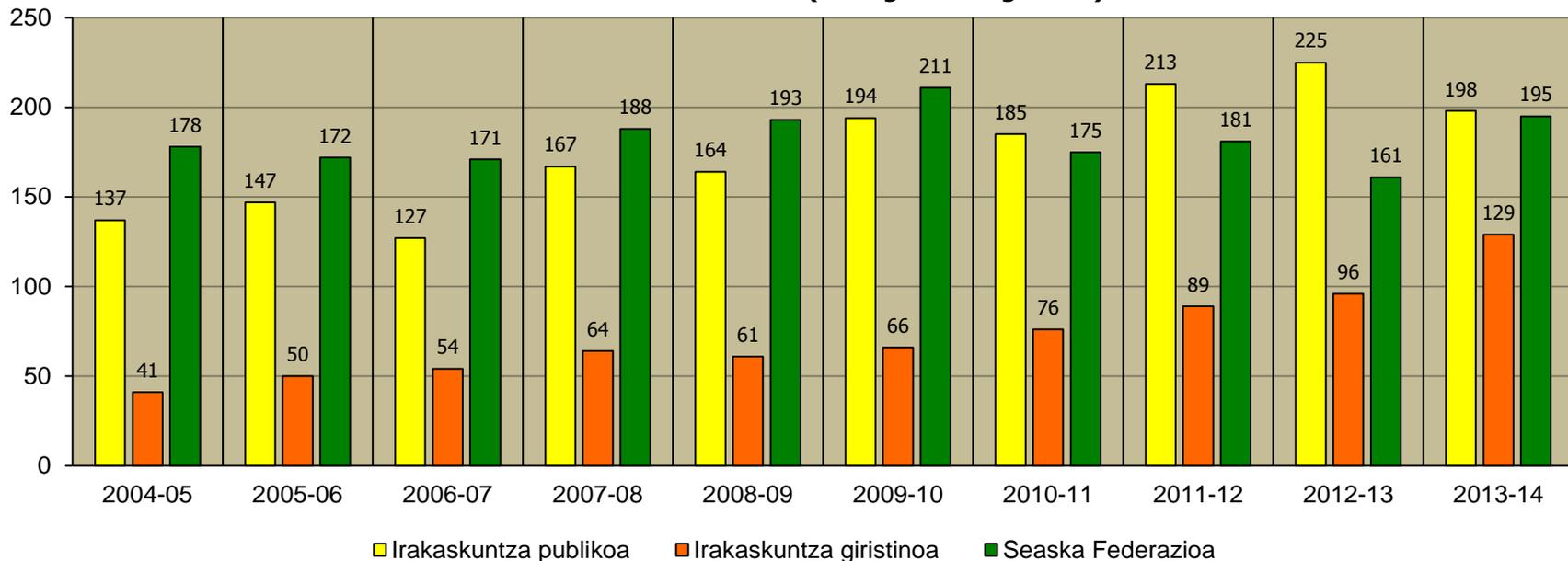


Des effectifs suivant un enseignement bilingue qui passent :

- dans l'enseignement public : de 5,9% en 2004 à 10,7% en 2013 (+384 élèves)
- dans l'enseignement catholique : de 6,9% en 2004 à 12,4% en 2013 (+283 élèves)
- dans l'enseignement immersif de la fédération Seaska : de 477 élèves en 2004 à 644 en 2013 (+167 élèves)

Evolution des effectifs suivant un enseignement bilingue en lycée dans les trois filières

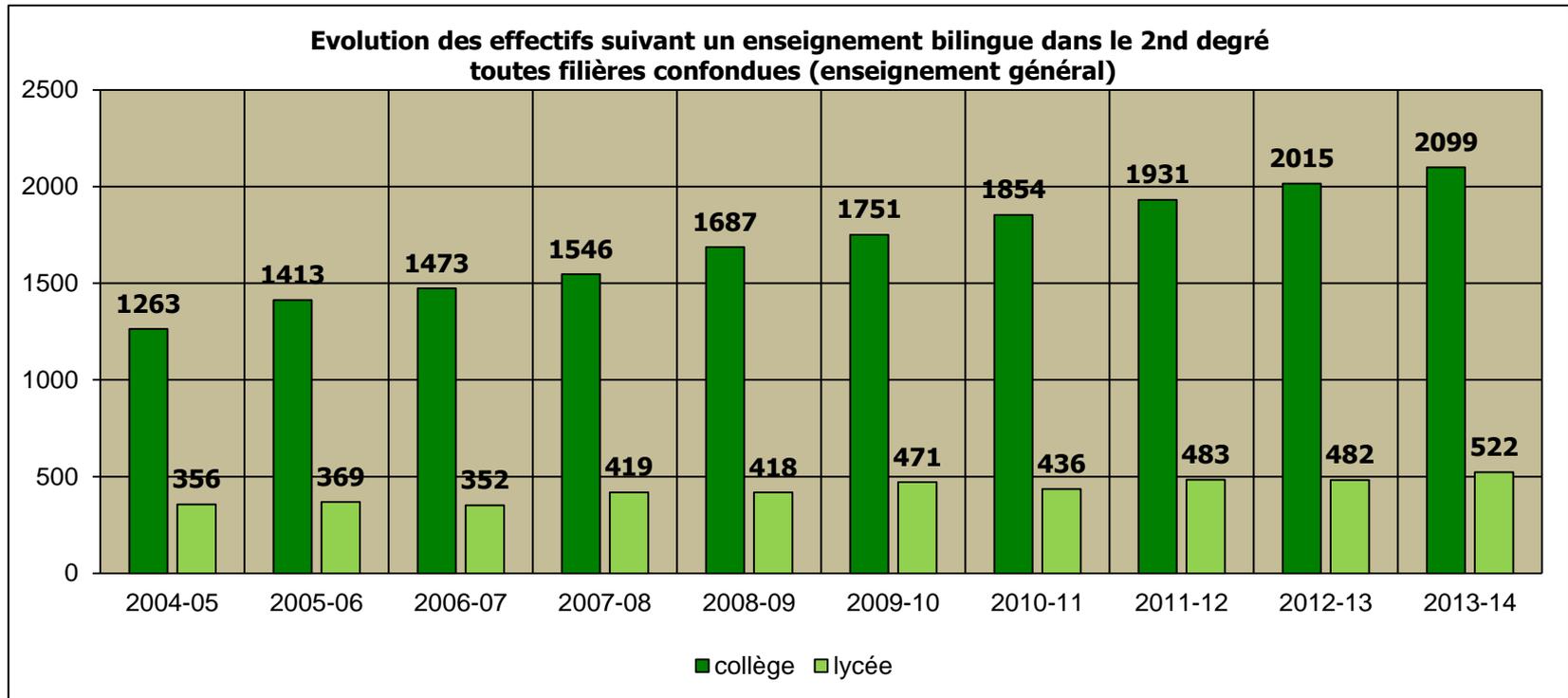
Evolution des effectifs suivant un enseignement bilingue en lycée dans les trois filières d'enseignement (enseignement général)



Des effectifs suivant un enseignement bilingue qui passent :

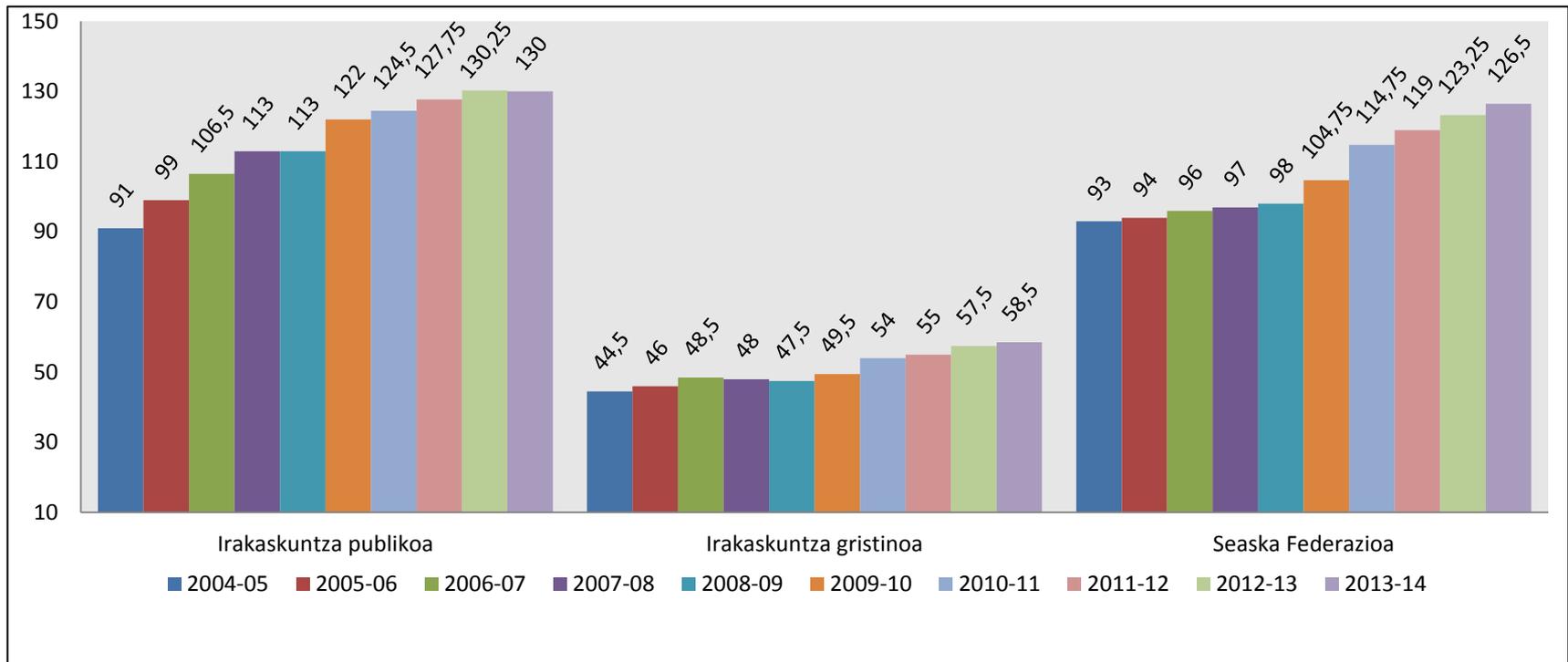
- dans l'enseignement public : de 3,8% en 2004 à 5,5% en 2013 (+61 élèves)
- dans l'enseignement catholique : de 2,5% en 2004 à 6,6% en 2013 (+88 élèves)
- dans l'enseignement immersif de la fédération Seaska : de 178 élèves en 2004 à 195 en 2013 (+17 élèves)

Evolution des effectifs suivant un enseignement bilingue dans le 2nd degré toutes filières confondues



- En collège, des effectifs suivant un enseignement bilingue qui passent de 9,8% des effectifs totaux en 2004 à 15,6% en 2013
- En lycée, des effectifs suivant un enseignement bilingue qui passent de 6,6% des effectifs totaux en 2004 à 9,1% en 2013

Evolution des postes affectés à l'enseignement en langue basque dans le 1^{er} degré



- Toutes filières confondues, de 2004 à 2013, passage de 228,5 à 315 postes :
+ 86,5 postes (+38%)

Le manque d'enseignants bilingues dans le 1^{er} degré

Constat:

Difficulté croissante pour assurer le remplacement des enseignants bilingues en arrêt maladie ou congé maternité, en lien avec :

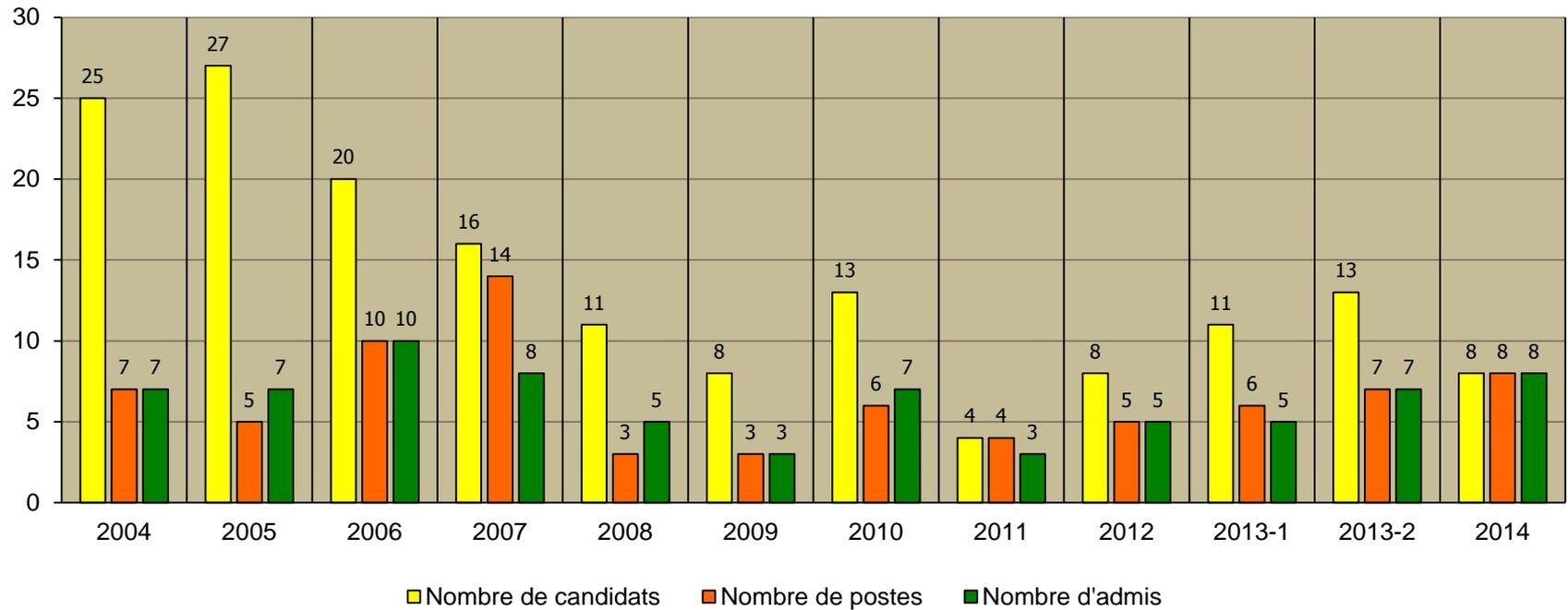
- une population d'enseignants bilingues majoritairement féminine et jeune, et donc des congés maternité et parentaux ainsi que des temps partiels fréquents
- l'abandon par certains enseignants de l'enseignement bilingue au profit de postes de :
 - direction (impossibilité au mouvement de postuler à la fois sur un poste de direction et un poste bilingue)
 - enseignants spécialisés
 - enseignants en français

Propositions :

- Définition par l'OPLB, en concertation avec l'EN, d'une programmation pluriannuelle de la ressource enseignante nécessaire, réactualisée chaque année
- Mise en place d'un plan de formation pluriannuelle des enseignants volontaires et désireux d'enseigner en langue basque
- Recourir, en cas de pénurie ponctuelle, à des enseignants vacataires bascophones afin d'éviter systématiquement le remplacement d'enseignants de basque par des enseignants en français

CRPE public externe langue basque : évolution du nombre de postes, de candidats et d'admis

CRPE public externe langue basque



- Excepté en 2007, les postes ouverts au concours sont globalement pourvus
- Forte baisse du nombre de candidats après 2007

La formation à la langue basque des enseignants en exercice volontaires

➤ **Enseignement catholique :**

- en 2012-13, consultation auprès de l'ensemble des enseignants du primaire de l'enseignement catholique des Pyrénées-Atlantiques → 8 enseignants volontaires repérés
- 6 enseignants en cours de formation sous forme de stages intensifs avec l'organisme de formation AEK

➤ **Enseignement public :**

- en 2013-14, consultation auprès de l'ensemble des enseignants du primaire de l'enseignement public des Pyrénées-Atlantiques → 18 enseignants volontaires du département et 5 hors département
- positionnement linguistique réalisé par AEK
- proposition de plan de formation en cours d'élaboration

Proposition :

- Mise en œuvre des plans de formation de format intensif, durant le temps scolaire

Volet 2: la structuration qualitative de l'enseignement du basque et en basque

- ↳ Adopté en janvier 2008
- ↳ Programme d'action décliné à travers 7 orientations :

1er et 2nd degré toutes filières	<u>Orientation 1</u> : Structurer le dispositif d'apprentissage de la langue basque à l'école par la définition des compétences à atteindre et la mise en œuvre des procédures d'évaluation et de certification, à tous les niveaux pour l'ensemble des filières
1er degré toutes filières	<u>Orientation 2</u> : Adapter les dispositifs de formation initiale et continue des enseignants du 1 ^{er} degré à la prise en compte des besoins liés aux spécificités d'un enseignement bilingue pour l'ensemble des filières
1er degré bilingue à parité horaire	<u>Orientation 3</u> : Produire un document d'orientation pour l'organisation des enseignements dans les écoles bilingues du premier degré, tenant compte à la fois des impératifs d'acquisition des connaissances et compétences du socle commun et de la spécificité de l'enseignement bilingue
	<u>Orientation 4</u> : Mettre en œuvre un nouveau mode opératoire pour la préparation des décisions d'attribution et de retrait des moyens d'enseignement pour les écoles bilingues alliant calcul théorique des besoins et organisation pratique des enseignements
	<u>Orientation 5</u> : Permettre et accompagner des expérimentations pédagogiques nécessitant l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement en basque dans les sections bilingues du 1er degré
1er et 2nd degré immersion	<u>Orientation 6</u> : Finaliser une convention entre l'Education Nationale et la fédération Seaska définissant des outils de gestion partagés concernant l'affectation des moyens d'enseignement du premier degré, la fixation des dotations horaires du second degré, les modalités d'ouverture de nouveaux établissements et l'évaluation des capacités linguistiques
2nd degré bilingue à parité horaire	<u>Orientation 7</u> : Mettre en œuvre un plan de consolidation de l'enseignement bilingue en collège et lycée par l'augmentation des heures d'enseignement dispensées en langue basque

Orientation 1 : définition des compétences à atteindre et la mise en œuvre des procédures d'évaluation et de certification à tous les niveaux

Réalisé :

➤ Procédures d'évaluation :

- Depuis 2010, évaluation du niveau de langue basque (niveau A2) pour l'ensemble des élèves de CM2 des filières publique et catholique. L'analyse des résultats de 2012-13 permet de dégager une moyenne de 12,6/20 par élève
- En 2013-14, évaluation du niveau de langue basque (niveau B1) pour l'ensemble des élèves de 5ème des 3 filières

➤ Dispositif temporaire de délivrance d'attestation de suivi d'un cursus bilingue ou immersif : en 2013 et 2014, mise en place d'un dispositif temporaire de délivrance d'une attestation de suivi d'un cursus bilingue ou immersif pour l'ensemble des élèves bilingues ayant obtenu le bac, le CAP ou le BEP en 2012 et en 2013

A réaliser :

- définir et valider les compétences à atteindre en palier 2 de collège et en lycée et les procédures d'évaluation correspondantes
- inscrire sur le diplôme du baccalauréat et du brevet la mention section bilingue français-basque, à l'instar de ce qui se fait pour les sections internationales et européennes

Orientation 2 : adaptation des dispositifs de formation des enseignants du 1er degré aux spécificités de l'enseignement bilingue

Réalisé :

Prise en compte des spécificités de l'enseignement bilingue dans le cadre de :

- la formation des directeurs d'école nouvellement nommés,
- la formation continue (stages, animations pédagogiques, journée des langues avec le CDDP)

Tous les stages proposés au plan départemental de formation continue sont accessibles aux enseignants de et en langue basque, avec remplacement par les professeurs d'école stagiaires

Proposition :

- Travailler à l'inscription de la formation à l'enseignement en langue basque dans la maquette de formation initiale des futurs enseignants (rencontre avec le directeur de l'ESPE de Pau prévue le 20 novembre)

Orientation 3 : document d'orientation pour l'organisation des enseignements dans les établissements bilingues du 1er degré, à destination des écoles et des autres publics (élus, familles...)

Réalisé:

- Production d'un document d'orientation pour l'organisation des enseignements dans les établissements bilingues du 1er degré, à destination des écoles :
 - réalisé par les responsables pédagogiques des filières bilingues publiques et catholiques
 - propose une répartition concrète des enseignements entre les deux langues
 - diffusé dans l'ensemble des écoles bilingues publiques et catholiques
- Production d'un document « grand public » à destination des élus, des parents, réalisé par l'OPLB et décrivant de manière pédagogique les grands principes d'organisation de l'enseignement bilingue

Proposition :

- Adaptation du document d'orientation pour tenir compte de la nouvelle organisation du temps scolaire
- Adaptation du document « grand public » pour tenir compte de la nouvelle organisation du temps scolaire

Orientation 4 : mise en œuvre d'un nouveau mode opératoire pour la préparation des décisions d'attribution et retrait des moyens d'enseignement pour les écoles bilingues à parité horaire

Réalisé :

- Mode opératoire convenu dans le volet 2 : préparation des décisions d'attribution et de retrait des postes dans les écoles bilingues basée sur une double approche :
 - calcul pour toutes les écoles bilingues du nombre théorique de postes d'enseignement nécessaires en basque et en français, en appliquant des seuils différenciés pour la constitution des groupes : 25 en école maternelle et 22 en école primaire et élémentaire pour les élèves bilingues ; 30 et 25 pour les unilingues
 - une analyse au cas par cas, où sur la base de ce premier résultat, il est vérifié qu'une organisation pédagogique puisse correctement se mettre en place.
- Mise en œuvre du mode opératoire :
 - méthode globalement mise en œuvre
 - mais dépassement des seuils de plus en plus fréquent : 41% des écoles publiques en 2013-14
 - pas de temps de concertation OPLB/EN en amont des décisions
 - observations sur les mesures de carte scolaire communiquées par le biais d'une note du Président de l'OPLB au DASEN

Proposition :

- Convenir d'un temps de concertation et d'analyse partagée des projets de mesure de carte scolaire

Orientation 5 : permettre et accompagner des expérimentations pédagogiques nécessitant l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement en basque dans les sections bilingues du 1^{er} degré

Réalisé:

- Enseignement public : 5 expérimentations en cours
 - Saint-Jean-Pied-de-Port et Ascaïn : expérimentation basée sur un temps d'enseignement à trois quart temps en basque et un quart temps en français durant les 3 années de maternelle
 - Biarritz Alsace et Guéthary : expérimentations basées sur un temps d'enseignement entièrement en basque durant les 2 premières années de maternelle
 - Larressore : expérimentation basée sur un temps d'enseignement entièrement en basque durant les 3 années de maternelle

- Enseignement catholique : 15 expérimentations en cours, toutes basées sur un temps d'enseignement entièrement en basque durant les 2 ou 3 premières années de maternelle

- Evaluation des expérimentations : le protocole d'évaluation en basque fin de maternelle a été passé au mois de juin 2012 dans les écoles en expérimentation de Saint-Jean-Pied-de-Port et Ascaïn et dans les écoles à parité horaire de Saint-Palais et Saint-Pée/Nivelle. L'évaluation laisse apparaître une **différence de réussite significative**, notamment sur les items concernant la compréhension de la langue orale et écrite et sur les items concernant la production orale

Orientation 5 : permettre et accompagner des expérimentations pédagogiques nécessitant l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement en basque dans les sections bilingues du 1^{er} degré

Proposition :

- De même que l'OPLB est chargé de conduire les examens de faisabilité pour l'ouverture de nouvelles sections bilingues (en partenariat avec l'EN), confier à l'OPLB, en collaboration étroite avec les autorités académiques, une fonction d'animation en direction des équipes enseignantes des établissements primaires publics pour :
 - présenter le protocole
 - informer les équipes enseignantes sur les bénéfices de l'augmentation des quotités horaires en basque
 - étudier avec les équipes enseignantes les modalités de mise en œuvre d'une éventuelle expérimentation

Pour ce faire, il conviendrait en amont :

- de convenir des modalités pratiques de la collaboration Education nationale/OPLB
- d'assouplir le calendrier de dépôt des demandes (actuellement dossier de demande complet à retourner pour fin novembre)
- de convenir chaque année en amont, avec l'EN, de la liste des établissements où les réunions d'information pourraient être proposées (de même que pour les ouvertures de nouvelles sections bilingues)

Orientation 6 : Finaliser une convention entre l'EN et la Fédération Seaska définissant des outils de gestion partagés concernant l'affectation des moyens d'enseignement du premier degré, la fixation des dotations horaires du second degré, les modalités d'ouverture de nouveaux établissements et l'évaluation des capacités linguistiques

Réalisé:

- Juin 2009: signature de la première convention EN/Seaska/OPLB
 - reconnaissance du modèle pédagogique mis en œuvre dans les ikastola
 - reconnaissance du rôle stratégique de Seaska dans la mise en œuvre de la politique linguistique
 - fixe une dotation de 11 postes sur 3 ans
 - acte les projets d'ouvertures de nouvelles ikastola et précise les pièces constitutives des dossiers d'ouverture

- Novembre 2012 : signature de la 2^{ème} convention EN/Seaska/OPLBP
 - pérennise et conforte le cadre pédagogique établi en 2009
 - acte une méthode d'aide à l'analyse et au calcul pour la détermination des dotations octroyées aux écoles primaires
 - acte les projets d'ouverture de nouvelles ikastola (Briscous, Ciboure et lycée de Biarritz)

A engager :

- Lancer dès à présent les travaux de préparation de la nouvelle convention (en prévision du terme le 21 novembre 2015 de la convention en cours)

Orientation 7 : mise en œuvre d'un plan de consolidation de l'enseignement bilingue dans le secondaire par l'augmentation des heures dispensées en langue basque

Réalisé :

- Repérage et formation des enseignants bascophones désireux d'enseigner leur discipline en langue basque :
 - consultation en 2010 en collèges et lycées publics et privés → 13 enseignants repérés et jugés aptes à enseigner une discipline dite non linguistique (DNL) en langue basque
 - Mise en place d'un dispositif de veille permanente par l'IA-IPR de langue basque pour repérage de nouveaux enseignants volontaires
 - Organisation de modules de formation de 4 jours par l'IA-IPR langue basque pour les enseignants jugés aptes à enseigner une DNL en basque
- Enseignement de nouvelles DNL en langue basque :
 - collège Marracq de Bayonne : mise en place d'un enseignement de technologie et d'un enseignement de mathématiques en 2011. **Seul collège ayant atteint la parité horaire**
 - collège Chantaco de St-Jean-de-Luz : mise en place d'un enseignement de technologie en langue basque en 2012
 - collège Errobi de Cambo : mise en place d'un enseignement des mathématiques en langue basque en 2013 avec profilage du poste
 - collège La Citadelle de St-Jean-Pied-de-Port : mise en place en 2013 d'un enseignement de musique en langue basque en 6^{ème}
 - collège Argia de Mauléon : mise en place à la rentrée 2013 d'un enseignement de Sciences Physiques en langue basque en 5^{ème}
- Possibilité pour les élèves de terminale issus de la filière Seaska de composer en langue basque à l'épreuve de mathématiques du baccalauréat

Orientation 7 : mise en œuvre d'un plan de consolidation de l'enseignement bilingue dans le secondaire par l'augmentation des heures dispensées en langue basque

Propositions :

- Optimiser le développement des enseignements disciplinaires en langue basque :
 - profilage systématique des postes concernés
 - assouplissement de la contrainte des classes entières pour la mise en place d'une nouvelle DNL enseignée en langue basque
- Élargir les possibilités de composer en langue basque pour les épreuves du brevet et du baccalauréat
 - Évaluation du dispositif mis en place pour les mathématiques
 - Élargissement de l'expérimentation à l'épreuve de sciences naturelles
 - Élargissement aux élèves issus des filières bilingues
- Ouvrir la possibilité de présenter la langue basque au baccalauréat en tant que LV1

Travail à l'amélioration des taux de continuité le long du cursus

Réalisé :

- Consultation en 2013 auprès de l'ensemble des élèves et parents d'élèves de 6ème afin d'identifier les raisons qui motivent les familles à poursuivre ou abandonner l'enseignement bilingue basque-français à l'entrée en 6ème (1 élève sur 3 abandonne dans les filières publique et catholique, 1 sur 10 à Seaska)
 - Principales raisons avancées par les élèves pour justifier le choix de l'abandon :
 - la langue basque qui semble trop difficile
 - l'enseignement de l'histoire/géographie en basque qui fait peur
 - l'enseignement bilingue au collège qui demande plus de travail
 - Principales raisons avancées par les parents :
 - la prise en compte du choix de l'enfant
 - l'impossibilité de pouvoir aider son enfant dans les devoirs car non bascofoneet dans une moindre mesure :
 - la poursuite du basque en option jugée suffisante
 - le bilinguisme perçu comme engendrant des difficultés supplémentaires (plus d'heures, plus de devoirs, ...)
- Réunion du corps enseignant pour partager les résultats, analyser et recueillir les propositions des professionnels

Propositions :

- Engager une politique volontariste de développement des expérimentations en maternelle de manière à effectuer un saut qualitatif dans l'apprentissage de la langue en primaire
- Organisation de réunions d'information/sensibilisation à destination des familles et élèves de CM1 et CM2, en lien avec les familles et collégiens en section bilingue
- Organisation de co-animations entre collège et écoles de secteur (ex: heures d'H/G en CM2 ou CM1 dispensées par l'enseignant de collège)
- Rendre compatible le choix de l'enseignement bilingue avec le choix d'options ou sections particulières (bi-langue, sport...)

Travail à l'amélioration des taux d'entrée en enseignement bilingue

Réalisé :

- Organisation de cycles de conférences grand public en partenariat avec les responsables de l'Education nationale, de l'enseignement catholique, de la fédération Seaska, des associations de parents d'élèves, et des responsables des collectivités (2007 et 2013)
- En partenariat avec les collectivités locales, envoi aux parents d'enfants en âge de rentrer à l'école d'une enveloppe cadeau comprenant un livret d'information et sensibilisation présentant l'intérêt de l'enseignement bilingue basque/français, un livre en langue basque et un CD



Proposition :

- Renouvellement des 2 opérations de sensibilisation

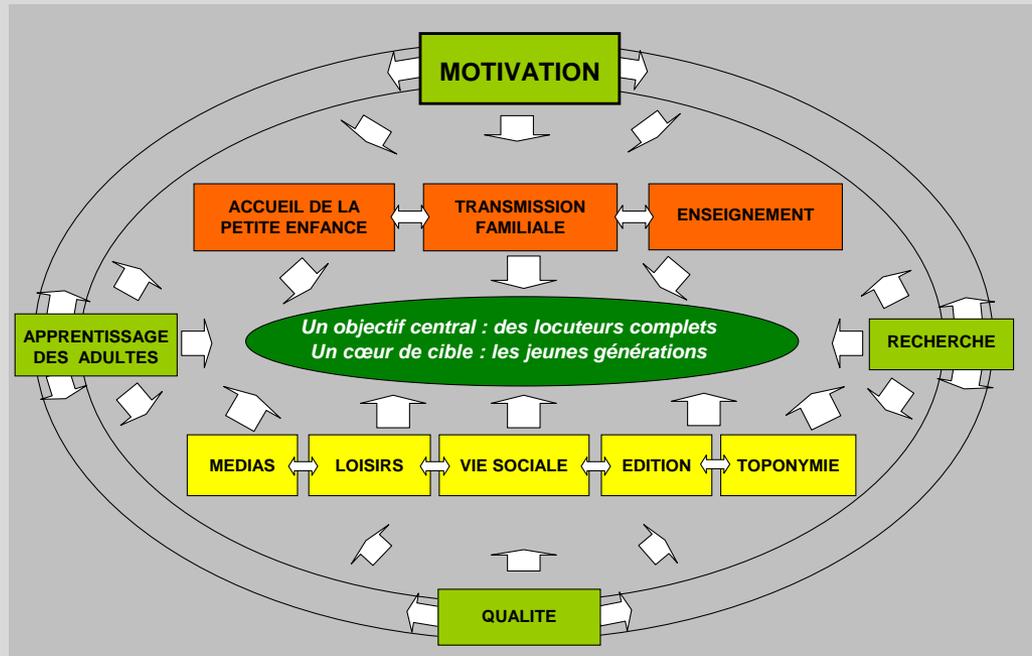
Appel à projets destiné aux établissements scolaires

- Destiné à l'ensemble des établissements scolaires primaires et secondaires proposant un enseignement bilingue
- Envoyé par courriel concomitamment aux établissements bilingues des trois filières
- Doté d'un fonds de 60 000 €
- Objectifs :
 - Susciter la pratique de la langue basque
 - Consolider par l'usage l'apprentissage scolaire de la langue basque
 - Encourager la motivation des élèves, familles et enseignants
- Evaluation des projets par un comité technique composé des services de l'OPLB, de la direction des services de l'EN des Pyrénées-Atlantiques et des conseillers pédagogiques des 3 filières d'enseignement.
- Les éléments clés de l'appel à projets 2013-14
 - 109 retenus sur 110 présentés, 4211 élèves concernés
 - 23 dans l'enseignement public (21%), 592 élèves concernés (14%)
 - 38 dans l'enseignement catholique (35%), 889 élèves concernés (21%)
 - 48 dans l'enseignement immersif de la filière Seaska (44%), 2 730 élèves concernés (65%)

Le cadre de la politique linguistique

- En matière d'enseignement : convention EN/CG 64
 - Convention avec une seule collectivité traitant des compétences de toutes les collectivités
 - Comité de suivi EN/CG
 - OPLB: structure opérationnelle

- En matière de politique globale :
 - L'OPLB définit et met en œuvre la politique linguistique pour le compte de toutes les collectivités
 - Enseignement : un des 12 enjeux stratégiques du projet de politique linguistique
 - Enseignement : un des 3 maillons clés de la transmission de la langue
 - OPLB non positionné sur l'enseignement



- ↖ Manque de lisibilité
- ↖ Manque de cohérence

Proposition :

- Mettre en cohérence le cadre de la politique linguistique en matière d'enseignement avec le cadre global de la politique linguistique, par l'établissement d'une convention EN-OPLB, définissant les modalités de mise en œuvre de la politique linguistique en matière d'enseignement de et en langue basque